

**Maître de l'ouvrage : THEMELIA mandataire de la Communauté de Communes  
Causse**

**Opération : Construction D'un Groupe Scolaire Et Multi Accueil A Milhars (81165)**

**RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES**

## **RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES**

### **CONSTRUCTION D'UN GROUPE SCOLAIRE ET MULTI ACCUEIL A MILHARS (81165)**

#### **Maître d'œuvre mandataire**

SARL CABROL & BEAUVOIS ARCHITECTES  
27 Avenue du Sidobre 81100 Burlats

#### **Bureau d'Etudes Techniques**

iTec – Inglin Thermique Etudes et Conception  
2 Place de la Mairie 81440 Vénès

Ai3C

21 Ch. De Quatre 81000 Albi

#### **Économie de la construction**

MANZANO

1 Clos des vignes 81600 Montans

**22/07/2024**

**Maître de l'ouvrage : THEMELIA mandataire de la Communauté de Communes du Cordais et du Causeuse**

**Opération : Construction D'un Groupe Scolaire Et Multi Accueil A Milhars (81165)**

**RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES**

**1. OBJET DES TRAVAUX**

**Les travaux projetés concernent :** CONSTRUCTION D'UN GROUPE SCOLAIRE ET MULTI ACCUEIL A MILHARS (81165)

Maître d'Ouvrage : **THEMELIA mandataire de la Communauté de Communes du Cordais et du Causeuse**

Maître d'Oeuvre : **Architecte : Cabrol & Beauvois Architectes**

**Bureau d'Etudes Techniques : ITEC - AI3C - MANZANO**

Bureau de Contrôle : **SOCOTEC**

Coordonnateur SPS : **VIES SPS**

**2. RAPPEL DE LA PROCEDURE**

**Procédure**

Procédure adaptée ouverte, dans le respect des dispositions du code de la commande publique.

Nombre de lots : 14 détaillés ci-après

**Estimation**

Montant total estimé : 911 000 € HT

**Maître de l'ouvrage : THEMELIA mandataire de la Communauté de Communes**  
**Causse**

**Opération : Construction D'un Groupe Scolaire Et Multi Accueil A Milhars (81165)**

**RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES**

N° de lot	Intitulé	Estimation
01	VRD	102 000 €
02	GROS ŒUVRE	174 000 €
03	ENDUIT	14 000 €
04	CHARPENTE COUVERTURE ZINGUERIE	70 000 €
05	MENUISERIES EXTÉRIEURES ALUMINIUM	55 000 €
06	SERRURERIE	37 000 €
07	PLÂTRERIE FAUX PLAFONDS	95 000 €
08	MENUISERIES INTÉRIEURES	37 000 €
09	REVÊTEMENT DE SOL SOUPLE	31 000 €
10	REVÊTEMENT DE SOLS DURS	20 000 €
11	PEINTURE	16 000 €
12	ÉLECTRICITÉ	75 000 €
13	CHAUFFAGE VENTILATION PLOMBERIE	165 000 €
14	ESPACES VERTS	20 000 €

**Maître de l'ouvrage : THEMELIA mandataire de la Communauté de Communes du Cordais et du**  
**Causse**

**Opération : Construction D'un Groupe Scolaire Et Multi Accueil A Milhars (81165)**

**RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES**

Publication Au BOAMP et sur le profil acheteur [www.achatpublic.com](http://www.achatpublic.com) le 4 juin 2024

Date de remise des offres : le 27 juin 2024 avant 16h sur la plateforme ci-dessus mentionnée.

**VÉRIFICATION DE LA CONFORMITÉ ADMINISTRATIVE (cf. analyse ci-annexée)**

Certaines entreprises ayant répondu pour plusieurs lots, le nombre d'offres reçues lot par lot est le suivant :

N° de lot	Nombre d'offres
01	3
02	3
03	3
04	3
05	6
06	3
07	3
08	1
09	2
10	1
11	2
12	4
13	3
14	1

**Maître de l'ouvrage : THEMELIA mandataire de la Communauté de Communes**  
**Causse**

**Opération : Construction D'un Groupe Scolaire Et Multi Accueil A Milhars (81165)**

**RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES**

Les critères de jugement des offres fixées dans le Règlement de consultation sont les suivants :

CRITERE	PONDERATION
PRIX	45 %
DETAIL ET COHERENCE DU CADRE DE DECOMPOSITION DES PRIX	10 %
VALEUR TECHNIQUE	25 %
DELAI D'EXECUTION	20 %

En cas de classement en première position de candidats ex aequo à l'issue de l'analyse des offres, le candidat ayant eu la meilleure note sur le critère prépondérant, ou à défaut sur le sous-critère prépondérant, se verra déclaré attributaire pressenti.

**Modalités d'analyse et de classement des offres :**

1 – Le critère « prix » sera évalué sur 45 points, comme suit :

- Points attribués = 45 x (prix le plus bas recevable / prix du candidat)

2 – Le critère « détail et cohérence du cadre de décomposition des prix » sera évalué sur 10 points, comme suit :

- Niveau de détail et cohérence des prix unitaires partiqués au regard du cadre de décomposition du prix global et forfaitaire (CDPGF) et du CCTP  
Pour ce critère le nombre de points sera attribué de la façon suivante :
  - Complet et cohérent : 10 points
  - Complet et incohérent : 5 points
  - Incomplet et cohérent : 5 points
  - Incomplet et incohérent : 2 points

3 – Le critère « valeur technique » sera analysé au regard du mémoire justificatif présenté par le candidat, comme suit :

- Matériaux – développement durable → valeur du sous-critère : **5 points**

Provenance des matériaux : fournisseurs et lieux de production

Acheminement et livraison

Note sur la gestion du chantier en termes de nuisances, gestion des déchets, tri et réemploi

- Performance technique → valeur du sous-critère : **10 points**

Respect du projet avec fourniture des fiches techniques et analyse du matériel proposé et de sa conformité aux objectifs décrits dans le DCE

Une note pour la mise en œuvre de ces matériaux et matériels démontrant l'engagement sur la qualité de l'ouvrage à livrer

- Références → valeur du sous-critère : **5 points**

Le jugement des offres porte sur l'ensemble des tranches et phases, lot par lot, et l'analyse est faite critère par critère.

Présentation par le candidat de références en lien avec le projet ou similaires

- Hygiène et sécurité du chantier → valeur du sous-critère : **5 points**

Mesures prévues par le candidat pour assurer la sécurité du chantier et les installations d'hygiène en application des principes généraux de prévention, dans le respect des fondamentaux du socle commun de prévention CARSAT et du guide CRAMIF fournis au présent dossier.

**Maître de l'ouvrage : THEMELIA mandataire de la Communauté de Communes**  
**Causse**

**Opération : Construction D'un Groupe Scolaire Et Multi Accueil A Milhars (81165)**

**RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES**

Pour ce critère, le nombre de points sera attribué en additionnant la note obtenue pour chaque sous-critère.

4 – Le critère « délai d'exécution » sera évalué sur **20 points**, comme suit :

Note indiquant les moyens humains et matériels envisagés par le candidat pour le respect du calendrier d'exécution. Cohérence entre moyens humains du candidat et le calendrier.

La note finale, **sur 100**, sera obtenue par addition des points attribués à chacun des critères.

En cas de classement en première position de candidats ex aequo à l'issue de l'analyse des offres, le candidat ayant eu la meilleure note sur le critère prépondérant, ou à défaut sur le sous-critère prépondérant, se verra déclaré attributaire pressenti.

**4. RESULTAT A L'OUVERTURE DES PLIS**

Les tableaux en pages suivantes comparent les offres des entreprises par rapport à l'estimation et par rapport au moins-disant pour chaque lot

**Maître de l'ouvrage : THEMELIA mandataire de la Communauté de Communes**  
**Causse**

**Opération : Construction D'un Groupe Scolaire Et Multi Accueil A Milhars (81165)**

**RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES**

**LOT N° 01 VRD**

**ESTIMATION DU COUT DES TRAVAUX DU PRESENT LOT:**

L'estimation du coût des travaux (base) est de **102 000** € HT.

**RESULTAT A L'OUVERTURE DES PLIS**

Le tableau suivant classe les offres. Il compare le prix estimé aux offres brutes, (avant contrôle) et les offres de chaque entreprise par rapport l'offre de l'entreprise la moins-disante.

A l'ouverture des plis, les résultats sont les suivants :

<b>Entreprise</b>	<b>Offre de base (en Euros HT)</b>	<b>Ecart Offre/Estimation</b>	<b>Ecart Offre/Moins-disant</b>
EUROVIA MIDI PYRÉNÉES	67 495,90 €	-33,8 %	
INNOV TP	78 874,85 €	-22,7 %	+ 16,9 %
EIFFAGE ROUTE	95 898,50 €	-6,0 %	+ 42,1 %

**ANALYSE DES OFFRES**

**EUROVIA MIDI PYRÉNÉES**

L'entreprise respecte le cadre fourni au DPGF / DCE

X oui  non

L'entreprise respecte les exigences publiées dans l'avis d'appel public à la concurrence

X oui  non

**INNOV TP**

L'entreprise respecte le cadre fourni au DPGF / DCE

X oui  non

L'entreprise respecte les exigences publiées dans l'avis d'appel public à la concurrence

X oui  non

**EIFFAGE ROUTE**

L'entreprise respecte le cadre fourni au DPGF / DCE

X oui  non

L'entreprise respecte les exigences publiées dans l'avis d'appel public à la concurrence

X oui  non

**Maître de l'ouvrage : THEMELIA mandataire de la Communauté de Communes du Cordais et du**  
**Causse**

**Opération : Construction D'un Groupe Scolaire Et Multi Accueil A Milhars (81165)**

**RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES**

**1- Critère « Prix »**

	Nombre de point	Commentaires / Erreurs constatées
EUROVIA MIDI PYRÉNÉES	45	
INNOV TP	38,51	
EIFFAGE ROUTE	31,67	
Commentaire global		

Y a-t-il eu des demandes d'informations complémentaires ?

X oui  non

Les questions / réponses sont en annexe jointes au présent rapport.

**2- Critère « Détail et cohérence du cadre de décomposition des prix »**

	Nombre de point	Commentaires / Erreurs constatées
EUROVIA MIDI PYRÉNÉES	10	Le niveau de détail et de cohérence des prix unitaires au regard du cdpgf et du cctp est complet et cohérent
INNOV TP	10	Le niveau de détail et de cohérence des prix unitaires au regard du cdpgf et du cctp est complet et cohérent
EIFFAGE ROUTE	10	Le niveau de détail et de cohérence des prix unitaires au regard du cdpgf et du cctp est complet et cohérent

**Maître de l'ouvrage : THEMELIA mandataire de la Communauté de Communes**

**Causse**

**Opération : Construction D'un Groupe Scolaire Et Multi Accueil A Milhars (81165)**

**RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES**

### 3- Critère « technique »

	Matériaux développement durable / 5 points	Performance technique / 10 points	Références / 5 points	Hygiène et sécurité du chantier / 5 points	Total / 25 points
EUROVIA MIDI PYRÉNÉES	L'entreprise précise la provenance de ses matériaux, ses fournisseurs. Les mesures pour la gestion du chantier en terme de nuisances sont très bien développées par tâche de travaux.	L'entreprise a transmis les principales fiches techniques des produits ; elles sont conformes aux exigences du CCTP	Absence de référence dans le dossier du candidat	Les mesures d'hygiène et sécurité sont très détaillées	
<b>Note candidat</b>	<b>5 / 5</b>	<b>10 / 10</b>	<b>0 / 5</b>	<b>5 / 5</b>	<b>20 / 25</b>
INNOV TP	L'entreprise précise la provenance de ses matériaux, ses fournisseurs. Les mesures pour la gestion du chantier en terme de nuisances sont bien développées par tâche de travaux.	L'entreprise a transmis les principales fiches techniques des produits ; elles sont conformes aux exigences du CCTP	Absence de référence dans le dossier du candidat	Les mesures d'hygiène et sécurité sont très détaillées	
<b>Note candidat</b>	<b>5 / 5</b>	<b>10 / 10</b>	<b>0 / 5</b>	<b>5 / 5</b>	<b>20 / 25</b>
EIFFAGE ROUTE	L'entreprise précise la provenance de ses matériaux, ses fournisseurs. Les mesures pour la gestion du chantier en terme de nuisances sont très bien développées par tâche de travaux.	L'entreprise a transmis les principales fiches techniques des produits ; elles sont conformes aux exigences du CCTP	Absence de référence dans le dossier du candidat	Les mesures d'hygiène et sécurité sont très détaillées	
<b>Note candidat</b>	<b>5 / 5</b>	<b>10 / 10</b>	<b>0 / 5</b>	<b>5 / 5</b>	<b>20 / 25</b>

**Maître de l'ouvrage : THEMELIA mandataire de la Communauté de Communes**  
**Causse**

**Opération : Construction D'un Groupe Scolaire Et Multi Accueil A Milhars (81165)**

**RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES**

**4- Critère « Délais d'exécution »**

**EUROVIA MIDI PYRÉNÉES : 20 points sur 20 points**

L'entreprise a transmis un planning à barre avec enchainements des tâches. Il est détaillé et satisfaisant. Les moyens humains et matériels présentés par tâche permettent de confirmer le planning présenté et sont satisfaisants.

**INNOV TP : 20 points sur 20 points**

L'entreprise a transmis un planning à barre avec enchainements des tâches. Il est détaillé et satisfaisant. Les moyens humains et matériels présentés sont très détaillés. Ces moyens permettent de confirmer le planning présenté et sont satisfaisants.

**EIFFAGE ROUTE : 20 points sur 20 points**

L'entreprise a transmis un planning à barre avec enchainements des tâches. Il est détaillé et satisfaisant. Les moyens humains et matériels présentés par tâche permettent de confirmer le planning présenté et sont satisfaisants.

**CONCLUSION**

Le classement des offres, après analyse, est :

Ordre	Entreprise	Note sur le prix	Note sur le détail et la cohérence du CDPGF	Note sur la valeur technique	Note sur le délai d'exécution	Total des notes des critères
	Rappel de la notation	<b>45 points</b>	<b>10 points</b>	<b>25 points</b>	<b>20 points</b>	<b>Sur 100 points</b>
1 -	EUROVIA MIDI PYRÉNÉES	45,00	10,0	20,0	20,0	95,00
2 -	INNOV TP	38,51	10,0	20,0	20,0	88,51
3 -	EIFFAGE ROUTE	31,67	10,0	20,0	20,0	81,67

**RESULTAT APRES NEGOCIATION**

Entreprise	Offre après négociation (en Euros HT)	Note du critère prix après négociation
EUROVIA MIDI PYRÉNÉES	75 230,90 €	42,03
INNOV TP	70 262,65 €	45,00
EIFFAGE ROUTE	106 280,40 €	29,75

**CONCLUSION APRÈS NÉGOCIATION**

Le classement des offres, après analyse, est :

**Maître de l'ouvrage : THEMELIA mandataire de la Communauté de Communes**  
**Causse**

**Opération : Construction D'un Groupe Scolaire Et Multi Accueil A Milhars (81165)**

**RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES**

Ordre	Entreprise	Note sur le prix	Note sur le détail et la cohérence du CDPGF	Note sur la valeur technique	Note sur le délai d'exécution	Total des notes des critères	Offre après négociation
	Rappel de la notation	<b>45 points</b>	<b>10 points</b>	<b>25 points</b>	<b>20 points</b>	<b>Sur 100 points</b>	<b>€ HT</b>
1 -	INNOV TP	45,00	10,0	20,0	20,0	95,00	70 262,65 €
2 -	EUROVIA MIDI PYRÉNÉES	42,03	10,0	20,0	20,0	92,40	75 230,90 €
3 -	EIFFAGE ROUTE	29,75	10,0	20,0	20,0	79,75	106 280,40 €

Nous proposons au pouvoir adjudicateur de retenir l'entreprise INNOV TP pour le lot 01 VRD pour un montant de 70 262,65 € HT

**Maître de l'ouvrage : THEMELIA mandataire de la Communauté de Communes**  
**Causse**

**Opération : Construction D'un Groupe Scolaire Et Multi Accueil A Milhars (81165)**

**RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES**

**LOT N° 02 GROS OEUVRE**

**ESTIMATION DU COUT DES TRAVAUX DU PRESENT LOT:**

L'estimation du coût des travaux (base) est de **174 000 € HT**.

**RESULTAT A L'OUVERTURE DES PLIS**

Le tableau suivant classe les offres. Il compare le prix estimé aux offres brutes, (avant contrôle) et les offres de chaque entreprise par rapport l'offre de l'entreprise la moins-disante.

A l'ouverture des plis, les résultats sont les suivants :

<b>Entreprise</b>	<b>Offre de base (en Euros HT)</b>	<b>Ecart Offre/Estimation</b>	<b>Ecart Offre/Moins-disant</b>
SARL PMA	167 475,00 €	-3,8 %	-
JP CASTEL SA	168 498,54 €	-3,2 %	+ 0,6 %
GCM CONSTRUCTION	188 171,31 €	+8,1 %	+ 11,7 %

**ANALYSE DES OFFRES**

**SARL PMA**

L'entreprise respecte le cadre fourni au DPGF / DCE

X oui  non

L'entreprise respecte les exigences publiées dans l'avis d'appel public à la concurrence

X oui  non

**JP CASTEL SA**

L'entreprise respecte le cadre fourni au DPGF / DCE

X oui  non

L'entreprise respecte les exigences publiées dans l'avis d'appel public à la concurrence

X oui  non

**GCM CONSTRUCTION**

L'entreprise respecte le cadre fourni au DPGF / DCE

X oui  non

L'entreprise respecte les exigences publiées dans l'avis d'appel public à la concurrence

X oui  non

**Maître de l'ouvrage : THEMELIA mandataire de la Communauté de Communes**  
**Causse**

**Opération : Construction D'un Groupe Scolaire Et Multi Accueil A Milhars (81165)**

**RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES**

**1- Critère « Prix »**

	Nombre de point	Commentaires / Erreurs constatées
SARL PMA	45	
JP CASTEL SA	44,73	
GCM CONSTRUCTION	40,05	
Commentaire global		

Y a-t-il eu des demandes d'informations complémentaires ?

X oui  non

Les questions / réponses sont en annexe jointes au présent rapport.

**2- Critère « Détail et cohérence du cadre de décomposition des prix »**

	Nombre de point	Commentaires / Erreurs constatées
SARL PMA	10	Le niveau de détail et de cohérence des prix unitaires au regard du cdpgf et du cctp est complet et cohérent
JP CASTEL SA	10	Le niveau de détail et de cohérence des prix unitaires au regard du cdpgf et du cctp est complet et cohérent
GCM CONSTRUCTION	10	Le niveau de détail et de cohérence des prix unitaires au regard du cdpgf et du cctp est complet et cohérent

**Maître de l'ouvrage : THEMELIA mandataire de la Communauté de Communes**  
**Causse**

**Opération : Construction D'un Groupe Scolaire Et Multi Accueil A Milhars (81165)**

**RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES**

**3- Critère « technique »**

	Matériaux développement durable / 5 points	Performance technique / 10 points	Références / 5 points	Hygiène et sécurité du chantier / 5 points	Total / 25 points
SARL PMA	L'entreprise précise la provenance de ses matériaux, ses fournisseurs. Les mesures pour la gestion du chantier en terme de nuisances sont très bien développées par tâche de travaux.	L'entreprise a transmis les principales fiches techniques des produits ; elles sont conformes aux exigences du CCTP	L'entreprise a fourni 5 références de montant travaux et taille similaire.	Les moyens pris en terme d'hygiène et de sécurité sont très détaillés et satisfaisants	
<b>Note candidat</b>	<b>5 / 5</b>	<b>10 / 10</b>	<b>5 / 5</b>	<b>5 / 5</b>	<b>25 / 25</b>
JP CASTEL SA	L'entreprise précise la provenance de ses matériaux, ses fournisseurs. Les mesures pour la gestion du chantier en terme de nuisances sont bien développées par tâche de travaux.	L'entreprise a transmis les principales fiches techniques des produits ; elles sont conformes aux exigences du CCTP	L'entreprise a fourni 3 références de montant travaux et taille similaire.	Les moyens pris en terme d'hygiène et de sécurité sont détaillés et satisfaisants	
<b>Note candidat</b>	<b>5 / 5</b>	<b>10 / 10</b>	<b>5 / 5</b>	<b>5 / 5</b>	<b>25 / 25</b>
GCM CONSTRUCTION	La provenance des matériaux et acheminements ne sont pas indiqués. Les mesures pour gestion des nuisances sont détaillées.	Absence de fiches techniques	L'entreprise a fourni 4 références de montant travaux et taille similaire.	Les moyens pris en terme d'hygiène et de sécurité sont détaillés et satisfaisants	
<b>Note candidat</b>	<b>3 / 5</b>	<b>0 / 5</b>	<b>5 / 5</b>	<b>5 / 5</b>	<b>13 / 25</b>

**Maître de l'ouvrage : THEMELIA mandataire de la Communauté de Communes**  
**Causse**

**Opération : Construction D'un Groupe Scolaire Et Multi Accueil A Milhars (81165)**

**RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES**

#### 4- Critère « Délais d'exécution »

##### SARL PMA : 20 points sur 20 points

L'entreprise a transmis un planning à barre de 8 semaines avec enchaînements des tâches, courbe de l'effectif. Il est détaillé et satisfaisant. Les moyens humains et matériels présentés permettent de confirmer le planning présenté et sont satisfaisants.

##### SARL JP CASTEL : 20 points sur 20 points

L'entreprise a transmis un planning à barre de 7 semaines avec enchaînements des tâches. Il est détaillé et satisfaisant. Les moyens humains et matériels présentés permettent de confirmer le planning présenté et sont satisfaisants.

##### GCM CONSTRUCTION : 15 points sur 20 points

L'entreprise a transmis des délais par tâches. On ne peut pas voir les enchaînements de tâches et la durée réelle. En cumulé on arrive à 75 jours ouvrés (hors période de préparation soit 15 semaines. Les moyens humains et matériels présentés permettent de confirmer le planning présenté.

#### CONCLUSION

Le classement des offres, après analyse, est :

Ordre	Entreprise	Note sur le prix	Note sur le détail et la cohérence du CDPGF	Note sur la valeur technique	Note sur le délai d'exécution	Total des notes des critères
	Rappel de la notation	<b>45 points</b>	<b>10 points</b>	<b>25 points</b>	<b>20 points</b>	<b>Sur 100 points</b>
1 -	SARL PMA	45,0	10,0	25,0	20,0	100,0
2 -	JP CASTEL SA	44,73	10,0	25,0	20,0	99,73
3 -	GCM CONSTRUCTION	40,05	10,0	13,0	15,0	78,05

#### RESULTAT APRES NEGOCIATION

Entreprise	Offre de base (en Euros HT)	Offre après négociation (en Euros HT)	Note du critère prix après négociation
SARL PMA	167 475,00 €	165 000,00 €	45,00
JP CASTEL SA	168 498,54 €	169 351,91 €	43,84
GCM CONSTRUCTION	188 171,31 €	188 171,31 €	39,46

JP CASTEL a baissé son offre à 165 000 € HT mais n'a pas intégré dans son offre de base les poteaux en béton armé demandés au CCTP et sur plans d'un montant de 4 351,91 € qu'ils ont mis en option. Ci-dessus nous les intégrons dans la base pour comparer les offres des entreprises à prestations techniques égales soit une offre après négociation à 169 351,91 € HT

**Maître de l'ouvrage : THEMELIA mandataire de la Communauté de Communes**  
**Causse**

**Opération : Construction D'un Groupe Scolaire Et Multi Accueil A Milhars (81165)**

**RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES**

**CONCLUSION APRÈS NÉGOCIATION**

Le classement des offres, après analyse, est :

Ordre	Entreprise	Note sur le prix	Note sur le détail et la cohérence du CDPGF	Note sur la valeur technique	Note sur le délai d'exécution	Total des notes des critères	Offre après négociation
	Rappel de la notation	<b>45 points</b>	<b>10 points</b>	<b>25 points</b>	<b>20 points</b>	<b>Sur 100 points</b>	<b>€ HT</b>
<b>1 -</b>	SARL PMA	45,00	10,0	20,0	20,0	95,00	165 000,00 €
<b>2 -</b>	JP CASTEL SA	43,84	10,0	20,0	20,0	93,84	169 351,91 €
<b>3 -</b>	GCM CONSTRUCTION	39,46	10,0	20,0	20,0	89,46	188 171,31 €

Nous proposons au pouvoir adjudicateur de retenir l'entreprise SARL PMA pour le lot 02 GROS OEUVRE pour un montant de 165 000,00 € HT.

**Maître de l'ouvrage : THEMELIA mandataire de la Communauté de Communes**  
**Causse**

**Opération : Construction D'un Groupe Scolaire Et Multi Accueil A Milhars (81165)**

**RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES**

**LOT N° 03 ENDUIT**

**ESTIMATION DU COUT DES TRAVAUX DU PRESENT LOT:**

L'estimation du coût des travaux (base) est de **14 000 € HT**.

**RESULTAT A L'OUVERTURE DES PLIS**

Le tableau suivant classe les offres. Il compare le prix estimé aux offres brutes, (avant contrôle) et les offres de chaque entreprise par rapport l'offre de l'entreprise la moins-disante.

A l'ouverture des plis, les résultats sont les suivants :

<b>Entreprise</b>	<b>Offre de base (en Euros HT)</b>	<b>Ecart Offre/Estimation</b>	<b>Ecart Offre/Moins-disant</b>
LA FAÇADE GARONNAISE	11 725,69 €	-16,2 %	-
SARL PMA	21 315,00 €	+52,3 %	+ 81,8 %
EURL PEDRO BAT	22 708,00 €	+62,2 %	+ 93,7 %

**ANALYSE DES OFFRES**

**LA FAÇADE GARONNAISE**

L'entreprise respecte le cadre fourni au DPGF / DCE

X oui  non

L'entreprise respecte les exigences publiées dans l'avis d'appel public à la concurrence

X oui  non

**SARL PMA**

L'entreprise respecte le cadre fourni au DPGF / DCE

X oui  non

L'entreprise respecte les exigences publiées dans l'avis d'appel public à la concurrence

X oui  non

**EURL PEDRO BAT**

L'entreprise respecte le cadre fourni au DPGF / DCE

X oui  non

L'entreprise respecte les exigences publiées dans l'avis d'appel public à la concurrence

X oui  non

**Maître de l'ouvrage : THEMELIA mandataire de la Communauté de Communes**  
**Causse**

**Opération : Construction D'un Groupe Scolaire Et Multi Accueil A Milhars (81165)**

**RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES**

**1- Critère « Prix »**

	Nombre de point	Commentaires / Erreurs constatées
LA FAÇADE GARONNAISE	45	
SARL PMA	24,76	
EURL PEDRO BAT	23,24	
Commentaire global		

Y a-t-il eu des demandes d'informations complémentaires ?

X oui  non

Les questions / réponses sont en annexe jointes au présent rapport.

**2- Critère « Détail et cohérence du cadre de décomposition des prix »**

	Nombre de point	Commentaires / Erreurs constatées
LA FAÇADE GARONNAISE	10	Le niveau de détail et de cohérence des prix unitaires au regard du cdpgf et du cctp est complet et cohérent
SARL PMA	10	Le niveau de détail et de cohérence des prix unitaires au regard du cdpgf et du cctp est complet et cohérent
EURL PEDRO BAT	10	Le niveau de détail et de cohérence des prix unitaires au regard du cdpgf et du cctp est complet et cohérent

**Maître de l'ouvrage : THEMELIA mandataire de la Communauté de Communes**  
**Causse**

**Opération : Construction D'un Groupe Scolaire Et Multi Accueil A Milhars (81165)**

**RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES**

**3- Critère « technique »**

	Matériaux développement durable / 5 points	Performance technique / 10 points	Références / 5 points	Hygiène et sécurité du chantier / 5 points	Total / 25 points
LA FAÇADE GARONNAISE	Les fournisseurs sont identifiés.	Absence de fiches techniques de produits	L'entreprise a donné de nombreuses références de taille et montant travaux similaires.	Les mesures d'hygiène et sécurité du chantier sont détaillées	
Note candidat	2 / 5	0 / 10	5 / 5	5 / 5	12 / 25
SARL PMA	L'entreprise a identifié son fournisseur.	La fiche technique de l'enduit est fournie	L'entreprise a donné deux références similaires	Les mesures d'hygiène et sécurité du chantier sont détaillées	
Note candidat	2 / 5	5 / 10	5 / 5	5 / 5	17 / 25
EURL PEDRO BAT	Les fournisseurs sont identifiés.	Les fiches techniques de tous les produits sont transmises	L'entreprise n'a pas donné de références	Les mesures d'hygiène et sécurité du chantier sont détaillées	
Note candidat	2 / 5	10 / 10	0 / 5	5 / 5	17 / 25

**4- Critère « Délais d'exécution »**

**LA FAÇADE GARONNAISE : 12 points sur 20 points**

L'entreprise n'a pas transmis ni délais ni planning. Les moyens humains et matériels sont détaillés et permettent de répondre au planning général de l'opération.

**SARL PMA: 18 points sur 20 points**

L'entreprise a indiqué un délai de 2 semaines avec 3 personnes. Les moyens humains et matériels sont détaillés et permettent de répondre au planning annoncé.

**EURL PEDRO BAT : 20 points sur 20 points**

L'entreprise a transmis un planning à barres sur 4 semaines. Les moyens humains et matériels présentés permettent de confirmer le planning présenté.

**Maître de l'ouvrage : THEMELIA mandataire de la Communauté de Communes**  
**Causse**

**Opération : Construction D'un Groupe Scolaire Et Multi Accueil A Milhars (81165)**

**RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES**

**CONCLUSION**

Le classement des offres, après analyse, est :

<b>Ordre</b>	<b>Entreprise</b>	<b>Note sur le prix</b>	<b>Note sur le détail et la cohérence du CDPGF</b>	<b>Note sur la valeur technique</b>	<b>Note sur le délai d'exécution</b>	<b>Total des notes des critères</b>	<b>Montant de l'offre de base</b>
	Rappel de la notation	<b>45 points</b>	<b>10 points</b>	<b>25 points</b>	<b>20 points</b>	<b>Sur 100 points</b>	<b>En € HT</b>
<b>1 -</b>	LA FAÇADE GARONNAISE	45,0	10,0	12,0	12,0	79,00	11 725,69 €
<b>2 -</b>	EURL PEDRO BAT	23,24	10,0	17,0	20,0	70,24	22 708,00 €
<b>3 -</b>	SARL PMA	24,76	10,0	17,0	18,0	69,76	21 315,00 €

Nous proposons au pouvoir adjudicateur de retenir l'entreprise LA FAÇADE GARONNAISE pour le lot 03 ENDUIT pour un montant de 11 725,69 € HT.

**Maître de l'ouvrage : THEMELIA mandataire de la Communauté de Communes**  
**Causse**

**Opération : Construction D'un Groupe Scolaire Et Multi Accueil A Milhars (81165)**

**RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES**

**LOT N° 04 CHARPENTE COUVERTURE ZINGUERIE**

**ESTIMATION DU COUT DES TRAVAUX DU PRESENT LOT:**

L'estimation du coût des travaux (base) est de **70 000 € HT**.

**RESULTAT A L'OUVERTURE DES PLIS**

Le tableau suivant classe les offres. Il compare le prix estimé aux offres brutes, (avant contrôle) et les offres de chaque entreprise par rapport l'offre de l'entreprise la moins-disante.

A l'ouverture des plis, les résultats sont les suivants :

<b>Entreprise</b>	<b>Offre de base (en Euros HT)</b>	<b>Ecart Offre/Estimation</b>	<b>Ecart Offre/Moins-disant</b>
JP CASTEL SA	92 759,47 €	+32,5 %	-
SARL ETS BLATGÉ	97 635,20 €	+39,5 %	+ 5,3 %
LABORIE CONSTRUCTION BOIS	117 840,85 €	+68,3 %	+ 27,0 %

**ANALYSE DES OFFRES**

**JP CASTEL SA**

L'entreprise respecte le cadre fourni au DPGF / DCE

X oui  non

L'entreprise respecte les exigences publiées dans l'avis d'appel public à la concurrence

X oui  non

**SARL ETS BLATGÉ**

L'entreprise respecte le cadre fourni au DPGF / DCE

X oui  non

L'entreprise respecte les exigences publiées dans l'avis d'appel public à la concurrence

X oui  non

**LABORIE CONSTRUCTION BOIS**

L'entreprise respecte le cadre fourni au DPGF / DCE

X oui  non

L'entreprise respecte les exigences publiées dans l'avis d'appel public à la concurrence

X oui  non

**Maître de l'ouvrage : THEMELIA mandataire de la Communauté de Communes**  
**Causse**

**Opération : Construction D'un Groupe Scolaire Et Multi Accueil A Milhars (81165)**

**RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES**

**1- Critère « Prix »**

	Nombre de point	Commentaires / Erreurs constatées
JP CASTEL SA	45	
SARL ETS BLATGÉ	42,75	
LABORIE CONSTRUCTION BOIS	35,42	
Commentaire global		

Y a-t-il eu des demandes d'informations complémentaires ?

X oui  non

Les questions / réponses sont en annexe jointes au présent rapport.

**2- Critère « Détail et cohérence du cadre de décomposition des prix »**

	Nombre de point	Commentaires / Erreurs constatées
JP CASTEL SA	10	Le niveau de détail et de cohérence des prix unitaires au regard du cdpgf et du cctp est complet et cohérent
SARL ETS BLATGÉ	10	Le niveau de détail et de cohérence des prix unitaires au regard du cdpgf et du cctp est complet et cohérent
LABORIE CONSTRUCTION BOIS	5	L'entreprise n'a pas respecté le cdpgf et a fait son devis qui est détaillé.

**Maître de l'ouvrage : THEMELIA mandataire de la Communauté de Communes**  
**Causse**

**Opération : Construction D'un Groupe Scolaire Et Multi Accueil A Milhars (81165)**

**RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES**

**3- Critère « technique »**

	Matériaux développement durable / 5 points	Performance technique / 10 points	Références / 5 points	Hygiène et sécurité du chantier / 5 points	Total / 25 points
JP CASTEL SA	L'entreprise précise la provenance de ses matériaux, ses fournisseurs.	L'entreprise a transmis les principales fiches techniques des produits ; elles sont conformes aux exigences du CCTP	L'entreprise a fourni 3 références de montant travaux et taille similaire.	Les moyens pris en termes d'hygiène et de sécurité sont détaillés et satisfaisants	
Note candidat	3 / 5	10 / 10	5 / 5	5 / 5	23 / 25
SARL ETS BLATGÉ	L'entreprise précise la provenance de ses matériaux, ses fournisseurs.	L'entreprise a transmis les principales fiches techniques des produits ; elles sont conformes aux exigences du CCTP	L'entreprise a transmis de nombreuses références	Les moyens pris en termes d'hygiène et de sécurité sont détaillés et satisfaisants	
Note candidat	3 / 5	10 / 10	5 / 5	5 / 5	23 / 25
LABORIE CONSTRUCTION BOIS	Pas de mémoire	Pas de mémoire	Pas de mémoire	Pas de mémoire	
Note candidat	0 / 0	0 / 0	0 / 0	0 / 0	0 / 0

**4- Critère « Délais d'exécution »**

**SARL JP CASTEL : 16 points sur 20 points**

L'entreprise a transmis ses délais par tâches : 6 semaines. Les moyens humains et matériels présentés permettent de confirmer le planning présenté et sont satisfaisants.

**SARL ETS BLATGÉ : 18 points sur 20 points**

L'entreprise a transmis ses délais par tâches : **5 semaines**. Les moyens humains et matériels présentés permettent de confirmer le planning présenté et sont satisfaisants.

**LABORIE CONSTRUCTION BOIS : 0 point sur 20 points**

Absence de planning

**Maître de l'ouvrage : THEMELIA mandataire de la Communauté de Communes**  
**Causse**

**Opération : Construction D'un Groupe Scolaire Et Multi Accueil A Milhars (81165)**

**RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES**

**CONCLUSION**

Le classement des offres, après analyse, est :

Ordre	Entreprise	Note sur le prix	Note sur le détail et la cohérence du CDPGF	Note sur la valeur technique	Note sur le délai d'exécution	Total des notes des critères
Rappel de la notation		<b>45 points</b>	<b>10 points</b>	<b>25 points</b>	<b>20 points</b>	<b>Sur 100 points</b>
1 -	JP CASTEL SA	45,0	10,0	23,0	16,0	94,00
2 -	SARL ETS BLATGÉ	42,75	10,0	23,0	18,0	93,75
3 -	LABORIE CONSTRUCTION BOIS	35,42	5,0	0	0	40,42

**RESULTAT APRES NEGOCIATION**

Entreprise	Offre de base (en Euros HT)	Offre après négociation (en Euros HT)	Note du critère prix après négociation
JP CASTEL SA	92 759,47 €	90 000,00 €	44,49
SARL ETS BLATGÉ	97 635,20 €	88 982,20 €	45,00
LABORIE CONSTRUCTION BOIS	117 840,85 €	93 117,22 €	43,00

L'entreprise Laborie Constructions a remis un mémoire technique que nous avons noté :

	Matériaux développement durable / 5 points	Performance technique / 10 points	Références / 5 points	Hygiène et sécurité du chantier / 5 points	Total / 25 points
LABORIE CONSTRUCTION BOIS	Les fournisseurs sont identifiés.	Pas de fiches techniques	L'entreprise a fourni des références de chantier mais de plus petite envergure que l'opération	L'hygiène et la sécurité sont abordés très sommairement	
Note candidat	2 / 5	0 / 10	3 / 5	2 / 5	7 / 25

**Maître de l'ouvrage : THEMELIA mandataire de la Communauté de Communes**  
**Causse**

**Opération : Construction D'un Groupe Scolaire Et Multi Accueil A Milhars (81165)**

**RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES**

**CONCLUSION APRÈS NÉGOCIATION**

Le classement des offres, après analyse, est :

<b>Ordre</b>	<b>Entreprise</b>	<b>Note sur le prix</b>	<b>Note sur le détail et la cohérence du CDPGF</b>	<b>Note sur la valeur technique</b>	<b>Note sur le délai d'exécution</b>	<b>Total des notes des critères</b>	<b>Offre après négociation</b>
	Rappel de la notation	<b>45 points</b>	<b>10 points</b>	<b>25 points</b>	<b>20 points</b>	<b>Sur 100 points</b>	<b>€ HT</b>
<b>1 -</b>	SARL ETS BLATGÉ	45,00	10,0	23,0	18,0	96,00	88 982,20 €
<b>2 -</b>	JP CASTEL SA	44,49	10,0	23,0	16,0	93,49	90 000,00 €
<b>3 -</b>	LABORIE CONSTRUCTION BOIS	43,00	5,0	7,0	0	55,00	93 117,22 €

Nous proposons au pouvoir adjudicateur de retenir l'entreprise SARL ETS BLATGÉ pour le lot 03 CHARPENTE COUVERTURE pour un montant de 88 982,20 € HT.

**Maître de l'ouvrage : THEMELIA mandataire de la Communauté de Communes**  
**Causse**

**Opération : Construction D'un Groupe Scolaire Et Multi Accueil A Milhars (81165)**

**RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES**

**LOT N° 05 MENUISERIES EXTÉRIEURES ALUMINIUM**

**ESTIMATION DU COUT DES TRAVAUX DU PRESENT LOT:**

L'estimation du coût des travaux (base) est de **70 000 € HT**.

**RESULTAT A L'OUVERTURE DES PLIS**

Le tableau suivant classe les offres. Il compare le prix estimé aux offres brutes, (avant contrôle) et les offres de chaque entreprise par rapport l'offre de l'entreprise la moins-disante.

A l'ouverture des plis, les résultats sont les suivants :

<b>Entreprise</b>	<b>Offre de base (en Euros HT)</b>	<b>Ecart Offre/Estimation</b>	<b>Ecart Offre/Moins-disant</b>
EURL CP ENTREPRISE	56 967,00 €	+3,6 %	-
GAYREL SAS	59 586,00 €	+8,3 %	+ 4,6 %
ALU TARN	63 350,97 €	+15,2 %	+ 11,2 %
DURAND JEAN	69 477,00 €	+26,3 %	+ 22,0 %
SASU MENUISERIES	76 048,33 €	+38,3 %	+ 33,5 %
SARL ICHER FRÈRES	82 095,63 €	+49,3 %	+ 44,1 %

**ANALYSE DES OFFRES**

**EURL CP ENTREPRISE**

L'entreprise respecte le cadre fourni au DPGF / DCE

X oui  non

L'entreprise respecte les exigences publiées dans l'avis d'appel public à la concurrence

X oui  non

**GAYREL SAS**

L'entreprise respecte le cadre fourni au DPGF / DCE

X oui  non

L'entreprise respecte les exigences publiées dans l'avis d'appel public à la concurrence

X oui  non

**ALU TARN**

L'entreprise respecte le cadre fourni au DPGF / DCE

X oui  non

L'entreprise respecte les exigences publiées dans l'avis d'appel public à la concurrence

X oui  non

**Maître de l'ouvrage : THEMELIA mandataire de la Communauté de Communes**

**Causse**

**Opération : Construction D'un Groupe Scolaire Et Multi Accueil A Milhars (81165)**

**RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES**

#### **DURAND JEAN**

L'entreprise respecte le cadre fourni au DPGF / DCE

X oui  non

L'entreprise respecte les exigences publiées dans l'avis d'appel public à la concurrence

X oui  non

#### **SASU MENUISERIES**

L'entreprise respecte le cadre fourni au DPGF / DCE

X oui  non

L'entreprise respecte les exigences publiées dans l'avis d'appel public à la concurrence

X oui  non

#### **SARL ICHER FRÈRE**

L'entreprise respecte le cadre fourni au DPGF / DCE

X oui  non

L'entreprise respecte les exigences publiées dans l'avis d'appel public à la concurrence

X oui  non

**Maître de l'ouvrage : THEMELIA mandataire de la Communauté de Communes**  
**Causse**

**Opération : Construction D'un Groupe Scolaire Et Multi Accueil A Milhars (81165)**

**RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES**

**1- Critère « Prix »**

	Nombre de point	Commentaires / Erreurs constatées
<b>EURL CP ENTREPRISE</b>	45,00	
<b>GAYREL SAS</b>	43,02	
<b>ALU TARN</b>	40,47	
<b>DURAND JEAN</b>	36,90	
<b>SASU MENUISERIES CABANEL</b>	33,71	
<b>SARL ICHER FRÈRES</b>	31,23	
Commentaire global		

Y a-t-il eu des demandes d'informations complémentaires ?

x oui  non

Les questions et les réponses sont jointes en annexe

**2- Critère « Détail et cohérence du cadre de décomposition des prix »**

	Nombre de point	Commentaires / Erreurs constatées
<b>EURL CP ENTREPRISE</b>	10	Le niveau de détail et de cohérence des prix unitaires au regard du cdpgf et du cctp est complet et cohérent
<b>GAYREL SAS</b>	10	Le niveau de détail et de cohérence des prix unitaires au regard du cdpgf et du cctp est complet et cohérent
<b>ALU TARN</b>	10	Le niveau de détail et de cohérence des prix unitaires au regard du cdpgf et du cctp est complet et cohérent
<b>DURAND JEAN</b>	10	Le niveau de détail et de cohérence des prix unitaires au regard du cdpgf et du cctp est complet et cohérent
<b>SASU MENUISERIES CABANEL</b>	10	Le niveau de détail et de cohérence des prix unitaires au regard du cdpgf et du cctp est complet et cohérent
<b>SARL ICHER FRÈRES</b>	10	Le niveau de détail et de cohérence des prix unitaires au regard du cdpgf et du cctp est complet et cohérent

**Maître de l'ouvrage : THEMELIA mandataire de la Communauté de Communes**  
**Causse**

**Opération : Construction D'un Groupe Scolaire Et Multi Accueil A Milhars (81165)**

**RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES**

**3- Critère « technique »**

	Matériaux développement durable / 5 points	Performance technique / 10 points	Références / 5 points	Hygiène et sécurité du chantier / 5 points	Total / 25 points
<b>EURL CP ENTREPRISE</b>	La provenance des matériaux est indiquée. Les mesures contre les nuisances du chantier sont également abordées	Les fiches techniques des menuiseries et brises soleil sont transmises et satisfaisantes	L'entreprise donne un listing de références dont des similaires ou de tailles équivalentes	Les mesures d'hygiène et de sécurité du chantier sont détaillées.	
Note candidat	5 / 5	10 / 10	5 / 5	5 / 5	25 / 25
<b>GAYREL SAS</b>	La provenance des matériaux est indiquée. Les mesures contre les nuisances du chantier sont également abordées	Les fiches techniques des menuiseries et brises soleil sont transmises et satisfaisantes	L'entreprise donne des références de chantiers	Les mesures d'hygiène et de sécurité du chantier sont détaillées.	
Note candidat	5 / 5	10 / 10	5 / 5	5 / 5	25 / 25
<b>ALU TARN</b>	La provenance des matériaux est indiquée. Les mesures contre les nuisances du chantier sont également abordées	Les fiches techniques des menuiseries et brises soleil sont transmises et satisfaisantes	L'entreprise donne des fiches de références détaillées et satisfaisantes	Les mesures d'hygiène et de sécurité du chantier sont détaillées.	
Note candidat	5 / 5	10 / 10	5 / 5	5 / 5	25 / 25
<b>DURAND JEAN</b>	La provenance des matériaux est indiquée. Les mesures contre les nuisances du chantier sont également abordées	Les fiches techniques des menuiseries et brises soleil sont transmises et satisfaisantes	L'entreprise donne des fiches de références détaillées et satisfaisantes	Les mesures d'hygiène et de sécurité du chantier sont détaillées.	
Note candidat	5 / 5	10 / 10	5 / 5	5 / 5	25 / 25
<b>SASU MENUISERIES CABANEL</b>	La provenance des matériaux est indiquée. Les mesures contre les nuisances du chantier sont également abordées	Les fiches techniques des menuiseries et brises soleil sont transmises et satisfaisantes	L'entreprise donne des fiches de références détaillées et satisfaisantes	Les mesures d'hygiène et de sécurité du chantier sont détaillées.	
Note candidat	5 / 5	10 / 10	5 / 5	5 / 5	25 / 25

**Maître de l'ouvrage : THEMELIA mandataire de la Communauté de Communes****Causse****Opération : Construction D'un Groupe Scolaire Et Multi Accueil A Milhars (81165)****RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES**

<b>SARL ICHER FRÈRES</b>	La provenance des matériaux est indiquée. Rien de plus sur la gestion des nuisances.	Les fiches techniques des menuiseries et brises soleil sont transmises et satisfaisantes	L'entreprise donne des fiches de références détaillées et satisfaisantes	Non abordé dans le mémoire	
Note candidat	3 / 5	10 / 10	5 / 5	0 / 5	18 / 25

**4- Critère « Délais d'exécution »****EURL CP ENTREPRISE : 18 points sur 20 points**

L'entreprise a transmis ses délais par tâches : 2 semaines de pose après 10 semaines d'appro. Les moyens humains et matériels présentés permettent de confirmer le planning présenté et sont satisfaisants.

**GAYREL SAS : 18 points sur 20 points**

L'entreprise a transmis ses délais par tâches : 2 semaines de pose après 4 semaines d'appro et 2 semaines de fabrication. Les moyens humains et matériels présentés permettent de confirmer le planning présenté et sont satisfaisants.

**ALU TARN : 12 points sur 20 points**

L'entreprise n'a pas transmis ni planning ni délais. Les moyens humains et matériels sont détaillés et permettent de confirmer le planning présenté et sont satisfaisants.

**DURAND JEAN : 18 points sur 20 points**

L'entreprise a transmis ses délais par tâches : 2 semaines de pose après 6 à 8 semaines d'appro et 8 semaines de fabrication. Les moyens humains et matériels sont détaillés et permettent de confirmer le planning présenté et sont satisfaisants.

**SASU MENUISERIES CABANEL : 15 points sur 20 points**

L'entreprise a transmis uniquement ses délais d'approvisionnement mais pas ses durées de pose et fabrication... Les moyens humains et matériels sont détaillés et permettent de confirmer le planning présenté et sont satisfaisants.

**ICHER FRÈRES SAS : 18 points sur 20 points**

L'entreprise a transmis ses délais par tâches : 2 semaines de pose après 4 semaines d'appro et 2 semaines de fabrication. Les moyens humains et matériels présentés permettent de confirmer le planning présenté et sont satisfaisants.

**Maître de l'ouvrage : THEMELIA mandataire de la Communauté de Communes**  
**Causse**

**Opération : Construction D'un Groupe Scolaire Et Multi Accueil A Milhars (81165)**

**RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES**

**CONCLUSION**

Le classement des offres, après analyse, est :

Ordre	Entreprise	Note sur le prix	Note sur le détail et la cohérence du CDPGF	Note sur la valeur technique	Note sur le délai d'exécution	Total des notes des critères
Rappel de la notation		<b>45 points</b>	<b>10 points</b>	<b>25 points</b>	<b>20 points</b>	<b>Sur 100 points</b>
1 -	<b>EURL CP ENTREPRISE</b>	45,00	10,0	25,0	18,0	98,00
2 -	<b>GAYREL SAS</b>	43,02	10,0	25,0	18,0	96,02
4 -	<b>ALU TARN</b>	40,47	10,0	25,0	12,0	87,47
3 -	<b>DURAND JEAN</b>	36,90	10,0	25,0	18,0	89,90
5 -	<b>SASU MENUISERIES CABANEL</b>	33,71	10,0	25,0	15,0	83,71
6 -	<b>SARL ICHER FRÈRES</b>	31,23	10,0	18,0	18,0	77,23

**RESULTAT APRES NEGOCIATION**

Entreprise	Offre de base (en Euros HT)	Offre après négociation (en Euros HT)	Note du critère prix après négociation
<b>EURL CP ENTREPRISE</b>	56 967,00 €	55 717,00 €	44,75
<b>GAYREL SAS</b>	59 586,00 €	55 413,00 €	45,00
<b>ALU TARN</b>	63 350,97 €	63 350,97 €	39,36
<b>DURAND JEAN</b>	69 477,00 €	59 973,00 €	41,58
<b>SASU MENUISERIES CABANEL</b>	76 048,33 €	56 997,52 €	43,75
<b>SARL ICHER FRÈRES</b>	82 095,63 €	<b>82 095,63 €* </b>	30,37

\*Non répondu au courrier de négociation

**Maître de l'ouvrage : THEMELIA mandataire de la Communauté de Communes**  
**Causse**

**Opération : Construction D'un Groupe Scolaire Et Multi Accueil A Milhars (81165)**

**RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES**

**CONCLUSION APRÈS NÉGOCIATION**

Le classement des offres, après analyse, est :

Ordre	Entreprise	Note sur le prix	Note sur le détail et la cohérence du CDPGF	Note sur la valeur technique	Note sur le délai d'exécution	Total des notes des critères	Offre après négociation
	Rappel de la notation	<b>45 points</b>	<b>10 points</b>	<b>25 points</b>	<b>20 points</b>	<b>Sur 100 points</b>	<b>(en Euros HT)</b>
1 -	<b>GAYREL SAS</b>	45,00	10,0	25,0	18,0	98,00	55 413,00 €
2 -	<b>EURL CP ENTREPRISE</b>	44,75	10,0	25,0	18,0	97,75	55 717,00 €
3 -	<b>DURAND JEAN</b>	41,58	10,0	25,0	18,0	94,58	59 973,00 €
4 -	<b>SASU MENUISERIES CABANEL</b>	43,75	10,0	25,0	15,0	93,75	56 997,52 €
5 -	<b>ALU TARN</b>	39,36	10,0	25,0	12,0	86,36	63 350,97 €
6 -	<b>SARL ICHER FRÈRES</b>	30,37	10,0	18,0	18,0	76,37	82 095,63 €

Nous proposons au pouvoir adjudicateur de retenir l'entreprise GAYREL SAS pour le lot 05 MENUISERIES EXTÉRIEURES pour un montant de 55 413,00 € HT.

**Maître de l'ouvrage : THEMELIA mandataire de la Communauté de Communes**  
**Causse****Opération : Construction D'un Groupe Scolaire Et Multi Accueil A Milhars (81165)****RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES****LOT N° 06 SERRURERIE****ESTIMATION DU COUT DES TRAVAUX DU PRESENT LOT:**L'estimation du coût des travaux (base) est de **37 000 € HT**.**RESULTAT A L'OUVERTURE DES PLIS**

Le tableau suivant classe les offres. Il compare le prix estimé aux offres brutes, (avant contrôle) et les offres de chaque entreprise par rapport l'offre de l'entreprise la moins-disante.

A l'ouverture des plis, les résultats sont les suivants :

<b>Entreprise</b>	<b>Offre de base (en Euros HT)</b>	<b>Ecart Offre/Estimation</b>	<b>Ecart Offre/Moins-disant</b>
BPSI	29 333,50 €	-20,7 %	-
BORIES MÉTALLERIE	50 296,50 €	+35,9 %	+ 71,5 %
DL GARONNE	53 169,00 €	+43,7 %	+ 81,3 %

**ANALYSE DES OFFRES****BPSI**

L'entreprise respecte le cadre fourni au DPGF / DCE

X oui  non

L'entreprise respecte les exigences publiées dans l'avis d'appel public à la concurrence

X oui  non**BORIES MÉTALLERIE**

L'entreprise respecte le cadre fourni au DPGF / DCE

X oui  non

L'entreprise respecte les exigences publiées dans l'avis d'appel public à la concurrence

X oui  non**DL GARONNE**

L'entreprise respecte le cadre fourni au DPGF / DCE

X oui  non

L'entreprise respecte les exigences publiées dans l'avis d'appel public à la concurrence

X oui  non

**Maître de l'ouvrage : THEMELIA mandataire de la Communauté de Communes du Cordais et du**  
**Causse**

**Opération : Construction D'un Groupe Scolaire Et Multi Accueil A Milhars (81165)**

**RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES**

**1- Critère « Prix »**

	Nombre de point	Commentaires / Erreurs constatées
BPSI	45	
BORIES MÉTALLERIE	26,24	
DL GARONNE	24,83	
Commentaire global		

Y a-t-il eu des demandes d'informations complémentaires ?

X oui  non

Les questions / réponses sont en annexe jointes au présent rapport.

**2- Critère « Détail et cohérence du cadre de décomposition des prix »**

	Nombre de point	Commentaires / Erreurs constatées
BPSI	10	Le niveau de détail et de cohérence des prix unitaires au regard du cdpgf et du cctp est complet et cohérent
BORIES MÉTALLERIE	10	Le niveau de détail et de cohérence des prix unitaires au regard du cdpgf et du cctp est complet et cohérent
DL GARONNE	10	Le niveau de détail et de cohérence des prix unitaires au regard du cdpgf et du cctp est complet et cohérent

**Maître de l'ouvrage : THEMELIA mandataire de la Communauté de Communes de la Causse**

**Opération : Construction D'un Groupe Scolaire Et Multi Accueil A Milhars (81165)**

**RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES**

**3- Critère « technique »**

	Matériaux développement durable / 5 points	Performance technique / 10 points	Références / 5 points	Hygiène et sécurité du chantier / 5 points	Total / 25 points
BPSI	La provenance des matériaux est décrite par article	L'entreprise a transmis les fiches techniques des blocs portes, du panneau sandwich, des grilles de ventilation.	Aucune référence transmise	Les mesures pour l'hygiène et la sécurité sont détaillées	
Note candidat	3 / 5	10 / 10	0 / 5	5 / 5	18 / 25
BORIES MÉTALLERIE	La provenance des matériaux, l'optimisation des déplacements et les acheminements sont bien détaillés. La gestion des nuisances est décrite et satisfaisante.	L'entreprise a transmis la totalité des fiches techniques du CCTP	L'entreprise a fourni des références mais sans montants.	Les mesures pour l'hygiène et la sécurité sont détaillées	
Note candidat	5 / 5	10 / 10	2 / 5	5 / 5	22 / 25
DL GARONNE	La provenance des matériaux est décrite sommairement. La gestion des nuisances est abordée mais sommairement.	L'entreprise a transmis la totalité des fiches techniques du CCTP	Aucune référence transmise	Les mesures pour l'hygiène et la sécurité sont détaillées	
Note candidat	3 / 5	10 / 10	0 / 5	5 / 5	18 / 25

**4- Critère « Délais d'exécution »**

**BPSI : 0 points sur 20 points**

Pas de planning ni délais. Pas de déclaration de moyens humains et matériels

**BORIES MÉTALLERIE : 0 points sur 20 points**

Pas de planning ni délais. Pas de déclaration de moyens humains et matériels

**DL GARONNE : 20 points sur 20 points**

Le planning est détaillé par tâche avec enchaînement. Les moyens humains et matériels sont bien décrits et satisfaisants.

**Maître de l'ouvrage : THEMELIA mandataire de la Communauté de Communes**  
**Causse**

**Opération : Construction D'un Groupe Scolaire Et Multi Accueil A Milhars (81165)**

**RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES**

**CONCLUSION**

Le classement des offres, après analyse, est :

<b>Ordre</b>	<b>Entreprise</b>	<b>Note sur le prix</b>	<b>Note sur le détail et la cohérence du CDPGF</b>	<b>Note sur la valeur technique</b>	<b>Note sur le délai d'exécution</b>	<b>Total des notes des critères</b>	<b>Montant des offres de base</b>
Rappel de la notation		<b>45 points</b>	<b>10 points</b>	<b>25 points</b>	<b>20 points</b>	<b>Sur 100 points</b>	<b>En € HT</b>
<b>1 -</b>	BPSI	45,0	10,0	18,00	0	73,00	29 333,50 €
<b>2 -</b>	DL GARONNE	24,83	10,0	18,00	20,00	72,83	53 169,00 €
<b>3 -</b>	BORIES MÉTALLERIE	26,24	10,0	22,00	0	59,24	50 296,50 €

Nous proposons au pouvoir adjudicateur de retenir l'entreprise BPSI pour le lot 06 SERRURERIE pour un montant de 29 333,50 € HT.

**Maître de l'ouvrage : THEMELIA mandataire de la Communauté de Communes**  
**Causse****Opération : Construction D'un Groupe Scolaire Et Multi Accueil A Milhars (81165)****RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES****LOT N° 07 PLÂTRERIE FAUX PLAFONDS****ESTIMATION DU COUT DES TRAVAUX DU PRESENT LOT:**L'estimation du coût des travaux (base) est de **95 000 € HT**.**RESULTAT A L'OUVERTURE DES PLS**

Le tableau suivant classe les offres. Il compare le prix estimé aux offres brutes, (avant contrôle) et les offres de chaque entreprise par rapport l'offre de l'entreprise la moins-disante.

A l'ouverture des plis, les résultats sont les suivants :

<b>Entreprise</b>	<b>Offre de base (en Euros HT)</b>	<b>Ecart Offre/Estimation</b>	<b>Ecart Offre/Moins-disant</b>
SARL PMA	93 000,00 €	-2,1 %	-
TRUJILLO	95 392,35 €	+0,4 %	+ 2,6 %
GCM CONSTRUCTION	114 627,86 €	+20,7 %	+ 23,3 %

**ANALYSE DES OFFRES****SARL PMA**

L'entreprise respecte le cadre fourni au DPGF / DCE

X oui  non

L'entreprise respecte les exigences publiées dans l'avis d'appel public à la concurrence

X oui  non**TRUJILLO**

L'entreprise respecte le cadre fourni au DPGF / DCE

X oui  non

L'entreprise respecte les exigences publiées dans l'avis d'appel public à la concurrence

X oui  non**GCM CONSTRUCTION**

L'entreprise respecte le cadre fourni au DPGF / DCE

X oui  non

L'entreprise respecte les exigences publiées dans l'avis d'appel public à la concurrence

X oui  non

**Maître de l'ouvrage : THEMELIA mandataire de la Communauté de Communes**  
**Causse**

**Opération : Construction D'un Groupe Scolaire Et Multi Accueil A Milhars (81165)**

**RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES**

**1- Critère « Prix »**

	Nombre de point	Commentaires / Erreurs constatées
SARL PMA	45	
TRUJILLO	43,87	
GCM CONSTRUCTION	36,51	
Commentaire global		

Y a-t-il eu des demandes d'informations complémentaires ?

X oui  non

Les questions / réponses sont en annexe jointes au présent rapport.

**2- Critère « Détail et cohérence du cadre de décomposition des prix »**

	Nombre de point	Commentaires / Erreurs constatées
SARL PMA	10	Le niveau de détail et de cohérence des prix unitaires au regard du cdpgf et du cctp est complet et cohérent
TRUJILLO	10	Le niveau de détail et de cohérence des prix unitaires au regard du cdpgf et du cctp est complet et cohérent
GCM CONSTRUCTION	10	Le niveau de détail et de cohérence des prix unitaires au regard du cdpgf et du cctp est complet et cohérent

**Maître de l'ouvrage : THEMELIA mandataire de la Communauté de Communes du Cordais et du Causse**

**Opération : Construction D'un Groupe Scolaire Et Multi Accueil A Milhars (81165)**

**RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES**

**3- Critère « technique »**

	Matériaux développement durable / 5 points	Performance technique / 10 points	Références / 5 points	Hygiène et sécurité du chantier / 5 points	Total / 25 points
SARL PMA	La provenance des matériaux est indiquée.	L'entreprise a transmis les fiches techniques du CCTP	L'entreprise a fourni des références équivalentes	Les mesures pour l'hygiène et la sécurité sont détaillées	
Note candidat	2 / 5	10 / 10	5 / 5	5 / 5	22 / 25
TRUJILLO	La provenance des matériaux, l'optimisation des déplacements et les acheminements sont bien détaillés. La gestion des nuisances est décrite et satisfaisante.	L'entreprise a transmis la totalité des fiches techniques du CCTP	L'entreprise a fourni des références équivalentes	Les mesures pour l'hygiène et la sécurité sont détaillées	
Note candidat	5 / 5	10 / 10	5 / 5	5 / 5	25 / 25
GCM CONSTRUCTION	La provenance des matériaux est décrite sommairement. La gestion des nuisances est abordée.	L'entreprise a transmis une partie des fiches techniques	Aucune référence transmise	Les mesures pour l'hygiène et la sécurité sont détaillées	
Note candidat	3 / 5	5 / 10	0 / 5	5 / 5	13 / 25

**4- Critère « Délais d'exécution »**

**SARL PMA : 20 points sur 20 points**

L'entreprise a fourni des délais et un planning à barres détaillé : durée de l'intervention 9 semaines avec 1 équipe de 4 compagnons et des moyens matériels bien décrits et satisfaisants.

**TRUJILLO : 20 points sur 20 points**

L'entreprise a fourni des délais détaillés : durée de l'intervention 9 semaines avec 2 équipes de 2 compagnons et des moyens matériels bien décrits et satisfaisants.

**GCM CONSTRUCTION : 0 points sur 20 points**

Pas de planning ni délai. Le mémoire de l'entreprise est celui pour la construction d'un groupe scolaire à Saint Cirq...

**Maître de l'ouvrage : THEMELIA mandataire de la Communauté de Communes**  
**Causse**

**Opération : Construction D'un Groupe Scolaire Et Multi Accueil A Milhars (81165)**

**RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES**

**CONCLUSION**

Le classement des offres, après analyse, est :

Ordre	Entreprise	Note sur le prix	Note sur le détail et la cohérence du CDPGF	Note sur la valeur technique	Note sur le délai d'exécution	Total des notes des critères
	Rappel de la notation	<b>45 points</b>	<b>10 points</b>	<b>25 points</b>	<b>20 points</b>	<b>Sur 100 points</b>
1 -	TRUJILLO	43,87	10,0	25,0	20	98,87
2 -	SARL PMA	45,0	10,0	22,0	20	97,00
3 -	GCM CONSTRUCTION	36,51	10,0	13,00	0	59,51

**RESULTAT APRES NEGOCIATION**

Entreprise	Offre de base (en Euros HT)	Offre après négociation (en Euros HT)	Note du critère prix après négociation
SARL PMA	93 000,00 €	93 000,00 €	43,55
TRUJILLO	95 392,35 €	89 998,00 €	45,00
GCM CONSTRUCTION	114 627,86 €	114 627,86 €	35,33

**CONCLUSION APRÈS NÉGOCIATION**

Le classement des offres, après analyse, est :

Ordre	Entreprise	Note sur le prix	Note sur le détail et la cohérence du CDPGF	Note sur la valeur technique	Note sur le délai d'exécution	Total des notes des critères	Offre après négociation
	Rappel de la notation	<b>45 points</b>	<b>10 points</b>	<b>25 points</b>	<b>20 points</b>	<b>Sur 100 points</b>	<b>€ HT</b>
1 -	SARL PMA	43,55	10,0	22,0	20	95,55	93 000,00 €
2 -	TRUJILLO	45,00	10,0	25,0	20	100,00	89 998,00 €
3 -	GCM CONSTRUCTION	35,33	10,0	13,00	0	58,33	114 627,86 €

Nous proposons au pouvoir adjudicateur de retenir l'entreprise TRUJILLO pour le lot 07 PLÂTRERIE FX PLAFONDS pour un montant de 89 998,00 € HT.

**Maître de l'ouvrage : THEMELIA mandataire de la Communauté de Communes**  
**Causse**

**Opération : Construction D'un Groupe Scolaire Et Multi Accueil A Milhars (81165)**

**RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES**

**LOT N° 08 MENUISERIES INTÉRIEURES**

**ESTIMATION DU COUT DES TRAVAUX DU PRESENT LOT:**

L'estimation du coût des travaux (base) est de **37 000 € HT**.

**RESULTAT A L'OUVERTURE DES PLIS**

Le tableau suivant classe les offres. Il compare le prix estimé aux offres brutes, (avant contrôle) et les offres de chaque entreprise par rapport l'offre de l'entreprise la moins-disante.

A l'ouverture des plis, les résultats sont les suivants :

Entreprise	Offre de base (en Euros HT)	Ecart Offre/Estimation	Ecart Offre/Moins-disant
SASU MENUISERIES CABANEL	60 269,50 €	+62,9 %	-

**ANALYSE DES OFFRES**

**SASU MENUISERIES CABANEL**

L'entreprise respecte le cadre fourni au DPGF / DCE

X oui  non

L'entreprise respecte les exigences publiées dans l'avis d'appel public à la concurrence

X oui  non

**1- Critère « Prix »**

	Nombre de point	Commentaires / Erreurs constatées
<b>SASU MENUISERIES CABANEL</b>	45,0	
Commentaire global		

Y a-t-il eu des demandes d'informations complémentaires ?

X oui  non

Les questions / réponses sont en annexe jointes au présent rapport.

**2- Critère « Détail et cohérence du cadre de décomposition des prix »**

	Nombre de point	Commentaires / Erreurs constatées
<b>SASU MENUISERIES CABANEL</b>	10	Le niveau de détail et de cohérence des prix unitaires au regard du cdpgf et du cctp est complet et cohérent

**Maître de l'ouvrage : THEMELIA mandataire de la Communauté de Communes**  
**Causse**

**Opération : Construction D'un Groupe Scolaire Et Multi Accueil A Milhars (81165)**

**RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES**

**3- Critère « technique »**

	Matériaux développement durable / 5 points	Performance technique / 10 points	Références / 5 points	Hygiène et sécurité du chantier / 5 points	Total / 25 points
<b>SASU MENUISERIES CABANEL</b>	La provenance des matériaux est indiquée. Les mesures contre les nuisances du chantier sont également abordées	Les fiches techniques des produits du CCTP sont fournies et satisfaisantes	L'entreprise donne des fiches de références détaillées et satisfaisantes	Les mesures d'hygiène et de sécurité du chantier sont détaillées.	
Note candidat	5 / 5	10 / 10	5 / 5	5 / 5	25 / 25

**4- Critère « Délais d'exécution »**

**SASU MENUISERIES CABANEL : 15 points sur 20 points**

L'entreprise a transmis uniquement ses délais d'approvisionnement mais pas ses durées de pose et fabrication.. Les moyens humains et matériels sont détaillés et permettent de confirmer le planning présenté et sont satisfaisants.

**CONCLUSION**

Le classement des offres, après analyse, est :

Ordre	Entreprise	Note sur le prix 45 points	Note sur le détail et la cohérence du CDPGF 10 points	Note sur la valeur technique 25 points	Note sur le délai d'exécution 20 points	Total des notes des critères Sur 100 points
	Rappel de la notation					
<b>1 -</b>	<b>SASU MENUISERIES CABANEL</b>	45,0	10,0	25,0	15,0	95,0

**Maître de l'ouvrage : THEMELIA mandataire de la Communauté de Communes**  
**Causse**

**Opération : Construction D'un Groupe Scolaire Et Multi Accueil A Milhars (81165)**

**RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES**

**RESULTAT APRES NEGOCIATION**

Entreprise	Offre de base (en Euros HT)	Offre après négociation (en Euros HT)	Note du critère prix après négociation
<b>SASU MENUISERIES CABANEL</b>	60 269,50 €	58 177,20 €	45,00

**CONCLUSION APRES NEGOCIATION**

Le classement des offres, après analyse, est :

Ordre	Entreprise	Note sur le prix	Note sur le détail et la cohérence du CDPGF	Note sur la valeur technique	Note sur le délai d'exécution	Total des notes des critères	Offre après négociation
	Rappel de la notation	<b>45 points</b>	<b>10 points</b>	<b>25 points</b>	<b>20 points</b>	<b>Sur 100 points</b>	<b>€ HT</b>
<b>1 -</b>	<b>SASU MENUISERIES CABANEL</b>	45,0	10,0	25,0	15,0	95,0	58 177,20 €

Nous proposons au pouvoir adjudicateur de retenir l'entreprise SASU MENUISERIES CABANEL pour le lot 08 MENUISERIES INTÉRIEURES pour un montant de 58 177,20 € HT.

**Maître de l'ouvrage : THEMELIA mandataire de la Communauté de Communes**  
**Causse****Opération : Construction D'un Groupe Scolaire Et Multi Accueil A Milhars (81165)****RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES****LOT N° 09 REVÊTEMENTS DE SOL****ESTIMATION DU COUT DES TRAVAUX DU PRESENT LOT:**L'estimation du coût des travaux (base) est de **31 000 € HT**.**RESULTAT A L'OUVERTURE DES PLIS**

Le tableau suivant classe les offres. Il compare le prix estimé aux offres brutes, (avant contrôle) et les offres de chaque entreprise par rapport l'offre de l'entreprise la moins-disante.

A l'ouverture des plis, les résultats sont les suivants :

<b>Entreprise</b>	<b>Offre de base (en Euros HT)</b>	<b>Ecart Offre/Estimation</b>	<b>Ecart Offre/Moins-disant</b>
REY SOL CONFORT	19 573,72 €	-36,9 %	-
SARL MIKAEL TOURNIER	31 688,42 €	+2,2 %	+ 61,89 %

**ANALYSE DES OFFRES****REY SOL CONFORT**

L'entreprise respecte le cadre fourni au DPGF / DCE

X oui  non

L'entreprise respecte les exigences publiées dans l'avis d'appel public à la concurrence

X oui  non**SARL MIKAEL TOURNIER**

L'entreprise respecte le cadre fourni au DPGF / DCE

X oui  non

L'entreprise respecte les exigences publiées dans l'avis d'appel public à la concurrence

X oui  non**1- Critère « Prix »**

L'entreprise REY CONFORT a mis en option la réalisation d'une barrière étanche non nécessaire mais demandée au CCTP.

SATL MIKAEL TOURNIER a chiffré les prestations demandées au CCTP.

La barrière étanche n'étant pas nécessaire car nous sommes sur vide sanitaire, il faut supprimer la prestation de l'offre de MIKAEL TOURNIER pour comparer les offres de manière égale.

Le montant retenu pour MIKAEL TOURNIER pour la suite de l'analyse est : 20 805,52 € HT

**Maître de l'ouvrage : THEMELIA mandataire de la Communauté de Communes**  
**Causse**

**Opération : Construction D'un Groupe Scolaire Et Multi Accueil A Milhars (81165)**

**RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES**

Entreprise	Offre de base recalées (en Euros HT)
REY SOL CONFORT	19 573,72 €
SARL MIKAEL TOURNIER	20 805,52 €

	Nombre de point	Commentaires / Erreurs constatées
<b>REY SOL CONFORT</b>	45	
<b>SARL MIKAEL TOURNIER</b>	42,34	
Commentaire global		

Y a-t-il eu des demandes d'informations complémentaires ?

oui x non

**2- Critère « Détail et cohérence du cadre de décomposition des prix »**

	Nombre de point	Commentaires / Erreurs constatées
REY SOL CONFORT	10	Le niveau de détail et de cohérence des prix unitaires au regard du cdpgf et du cctp est complet et cohérent
MIKAEL TOURNIER	10	Le niveau de détail et de cohérence des prix unitaires au regard du cdpgf et du cctp est complet et cohérent

**Maître de l'ouvrage : THEMELIA mandataire de la Communauté de Communes du Cordais et du**  
**Causse**

**Opération : Construction D'un Groupe Scolaire Et Multi Accueil A Milhars (81165)**

**RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES**

**3- Critère « technique »**

	Matériaux développement durable / 5 points	Performance technique / 10 points	Références / 5 points	Hygiène et sécurité du chantier / 5 points	Total / 25 points
REY SOL CONFORT	La provenance des matériaux est indiquée. L'entreprise a indiqué les propositions pour la gestion des nuisances.	L'entreprise a transmis les fiches techniques du CCTP	Aucune référence transmise	Les mesures pour l'hygiène et la sécurité sont détaillées	
Note candidat	5 / 5	10 / 10	0 / 5	5 / 5	20 / 25
MIKAEL TOURNIER	La provenance des matériaux est bien indiquée. L'entreprise a indiqué les propositions pour la gestion des nuisances.	L'entreprise a transmis des fiches techniques du CCTP. Il manque celle du sol souple.	Les références transmises par l'entreprise sont équivalentes et satisfaisantes	Les mesures pour l'hygiène et la sécurité sont détaillées	
Note candidat	5 / 5	5 / 10	5 / 5	5 / 5	20 / 25

**4- Critère « Délais d'exécution »**

**REY SOL CONFORT : 12 points sur 20 points**

Pas de planning ni délai. Les moyens humains et matériels spécifiques au chantier sont présentés et sont satisfaisants.

**MIKAEL TOURNIER : 12 points sur 20 points**

Pas de planning ni délai. Les moyens humains et matériels spécifiques au chantier sont présentés et sont satisfaisants.

**Maître de l'ouvrage : THEMELIA mandataire de la Communauté de Communes**  
**Causse**

**Opération : Construction D'un Groupe Scolaire Et Multi Accueil A Milhars (81165)**

**RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES**

**CONCLUSION**

Le classement des offres, après analyse, est :

Ordre	Entreprise	Note sur le prix	Note sur le détail et la cohérence du CDPGF	Note sur la valeur technique	Note sur le délai d'exécution	Total des notes des critères	Montant des offres
	Rappel de la notation	<b>45 points</b>	<b>10 points</b>	<b>25 points</b>	<b>20 points</b>	<b>Sur 100 points</b>	<b>En € HT</b>
<b>1 -</b>	REY SOL CONFORT	45,0	10,0	20,0	12	87,00	19 573,72 €
<b>2 -</b>	MIKAEL TOURNIER	42,34	10,0	20,0	12	84,34	20 805,52 €

Nous proposons au pouvoir adjudicateur de retenir l'entreprise REY SOL CONFORT pour le lot 09 SOL SOUPLE pour un montant de 19 573,72 € HT.

**Maître de l'ouvrage : THEMELIA mandataire de la Communauté de Communes**  
**Causse**

**Opération : Construction D'un Groupe Scolaire Et Multi Accueil A Milhars (81165)**

**RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES**

**LOT N° 10 REVÊTEMENT DE SOL DURS**

**ESTIMATION DU COUT DES TRAVAUX DU PRESENT LOT:**

L'estimation du coût des travaux (base) est de **20 000 € HT**.

**RESULTAT A L'OUVERTURE DES PLIS**

Le tableau suivant classe les offres. Il compare le prix estimé aux offres brutes, (avant contrôle) et les offres de chaque entreprise par rapport l'offre de l'entreprise la moins-disante.

A l'ouverture des plis, les résultats sont les suivants :

<b>Entreprise</b>	<b>Offre de base (en Euros HT)</b>	<b>Ecart Offre/Estimation</b>	<b>Ecart Offre/Moins-disant</b>
AJC CARRELAGE	19 550,93 €	-2,2 %	-

**ANALYSE DES OFFRES**

**AJC CARRELAGE**

L'entreprise respecte le cadre fourni au DPGF / DCE

X oui  non

L'entreprise respecte les exigences publiées dans l'avis d'appel public à la concurrence

X oui  non

**1- Critère « Prix »**

	Nombre de point	Commentaires / Erreurs constatées
<b>AJC CARRELAGE</b>	45,0	
Commentaire global		

Y a-t-il eu des demandes d'informations complémentaires ?

X oui  non

Les questions / réponses sont en annexe jointes au présent rapport.

**2- Critère « Détail et cohérence du cadre de décomposition des prix »**

	Nombre de point	Commentaires / Erreurs constatées
<b>AJC CARRELAGE</b>	10	Le niveau de détail et de cohérence des prix unitaires au regard du cdpgf et du cctp est complet et cohérent

**Maître de l'ouvrage : THEMELIA mandataire de la Communauté de Communes**  
**Causse**

**Opération : Construction D'un Groupe Scolaire Et Multi Accueil A Milhars (81165)**

**RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES**

**3- Critère « technique »**

	Matériaux développement durable / 5 points	Performance technique / 10 points	Références / 5 points	Hygiène et sécurité du chantier / 5 points	Total / 25 points
<b>AJC CARRELAGE</b>	La provenance des matériaux est indiquée. Les mesures contre les nuisances du chantier sont également abordées	Les fiches techniques des produits du CCTP sont fournies et satisfaisantes	L'entreprise donne une liste de références détaillées et satisfaisantes	Les mesures d'hygiène et de sécurité du chantier sont détaillées très sommairement.	
Note candidat	5 / 5	10 / 10	5 / 5	2 / 5	22 / 25

**4- Critère « Délais d'exécution »**

**AJC CARRELAGE : 12 points sur 20 points**

L'entreprise indique qu'elle va mettre une équipe de 2 carreleurs et 2 aides manoeuvre.  
Les moyens matériels sont détaillés et satisfaisants.  
Pas de planning ni délai

**CONCLUSION**

Le classement des offres, après analyse, est :

Ordre	Entreprise	Note sur le prix 45 points	Note sur le détail et la cohérence du CDPGF 10 points	Note sur la valeur technique 25 points	Note sur le délai d'exécution 20 points	Total des notes des critères Sur 100 points	Montant des offres € HT
	Rappel de la notation						
<b>1 -</b>	<b>AJC CARRELAGE</b>	45,0	10,0	22,0	12,0	89,0	19 550,93 €

Nous proposons au pouvoir adjudicateur de retenir l'entreprise AJC CARRELAGE pour le lot 10 REVÊTEMENT SOLS DURS pour un montant de 19 550,93 € HT.

**Maître de l'ouvrage : THEMELIA mandataire de la Communauté de Communes**  
**Causse**

**Opération : Construction D'un Groupe Scolaire Et Multi Accueil A Milhars (81165)**

**RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES**

**LOT N° 11 PEINTURE**

**ESTIMATION DU COUT DES TRAVAUX DU PRESENT LOT:**

L'estimation du coût des travaux (base) est de **16 000 € HT**.

**RESULTAT A L'OUVERTURE DES PLIS**

Le tableau suivant classe les offres. Il compare le prix estimé aux offres brutes, (avant contrôle) et les offres de chaque entreprise par rapport l'offre de l'entreprise la moins-disante.

A l'ouverture des plis, les résultats sont les suivants :

<b>Entreprise</b>	<b>Offre de base (en Euros HT)</b>	<b>Ecart Offre/Estimation</b>	<b>Ecart Offre/Moins-disant</b>
SARL LACOMBE	14 532,79 €	-9,2 %	-
SARL MIKAEL TOURNIER	16 780,57 €	+4,9 %	+ 15,5 %

**ANALYSE DES OFFRES**

**SARL LACOMBE**

L'entreprise respecte le cadre fourni au DPGF / DCE

X oui  non

L'entreprise respecte les exigences publiées dans l'avis d'appel public à la concurrence

X oui  non

**SARL MIKAEL TOURNIER**

L'entreprise respecte le cadre fourni au DPGF / DCE

X oui  non

L'entreprise respecte les exigences publiées dans l'avis d'appel public à la concurrence

X oui  non

**1- Critère « Prix »**

	<b>Nombre de point</b>	<b>Commentaires / Erreurs constatées</b>
<b>SARL LACOMBE</b>	45	
<b>SARL MIKAEL TOURNIER</b>	38,97	
Commentaire global		

Y a-t-il eu des demandes d'informations complémentaires ?

oui X non

**Maître de l'ouvrage : THEMELIA mandataire de la Communauté de Communes**  
**Causse**

**Opération : Construction D'un Groupe Scolaire Et Multi Accueil A Milhars (81165)**

**RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES**

**2- Critère « Détail et cohérence du cadre de décomposition des prix »**

	Nombre de point	Commentaires / Erreurs constatées
SARL LACOMBE	10	Le niveau de détail et de cohérence des prix unitaires au regard du cdpgf et du cctp est complet et cohérent
MIKAEL TOURNIER	10	Le niveau de détail et de cohérence des prix unitaires au regard du cdpgf et du cctp est complet et cohérent

**3- Critère « technique »**

	Matériaux développement durable / 5 points	Performance technique / 10 points	Références / 5 points	Hygiène et sécurité du chantier / 5 points	Total / 25 points
SARL LACOMBE	La provenance des matériaux est bien indiquée. L'entreprise a indiqué les propositions pour la gestion des nuisances.	L'entreprise a transmis les fiches techniques du CCTP	Les références transmises par l'entreprise sont équivalentes et satisfaisantes	Les mesures pour l'hygiène et la sécurité sont détaillées	
Note candidat	5 / 5	10 / 10	5 / 5	5 / 5	25 / 25
MIKAEL TOURNIER	La provenance des matériaux est bien indiquée. L'entreprise a indiqué les propositions pour la gestion des nuisances.	L'entreprise a transmis les fiches techniques du CCTP	Les références transmises par l'entreprise sont équivalentes et satisfaisantes	Les mesures pour l'hygiène et la sécurité sont détaillées	
Note candidat	5 / 5	10 / 10	5 / 5	5 / 5	25 / 25

**Maître de l'ouvrage : THEMELIA mandataire de la Communauté de Communes**  
**Causse**

**Opération : Construction D'un Groupe Scolaire Et Multi Accueil A Milhars (81165)**

**RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES**

**4- Critère « Délais d'exécution »**

**SARL LACOMBE : 18 points sur 20 points**

L'entreprise a fourni un planning de 8 semaines avec un effectif détaillé. Les moyens humains et matériels spécifiques au chantier sont présentés et sont satisfaisants.

**MIKAEL TOURNIER : 12 points sur 20 points**

Pas de planning ni délai. Les moyens humains et matériels spécifiques au chantier sont présentés et sont satisfaisants.

**CONCLUSION**

Le classement des offres, après analyse, est :

Ordre	Entreprise	Note sur le prix	Note sur le détail et la cohérence du CDPGF	Note sur la valeur technique	Note sur le délai d'exécution	Total des notes des critères	Montant des offres
	Rappel de la notation	<b>45 points</b>	<b>10 points</b>	<b>25 points</b>	<b>20 points</b>	<b>Sur 100 points</b>	<b>€ HT</b>
<b>1 -</b>	SARL LACOMBE	45,0	10,0	25,0	18	98,00	14 532,79 €
<b>2 -</b>	MIKAEL TOURNIER	38,97	10,0	25,0	12	85,97	16 780,57 €

Nous proposons au pouvoir adjudicateur de retenir l'entreprise SARL LACOMBE pour le lot 11 PEINTURE pour un montant de 14 532,79 € HT.

**Maître de l'ouvrage : THEMELIA mandataire de la Communauté de Communes**  
**Causse**

**Opération : Construction D'un Groupe Scolaire Et Multi Accueil A Milhars (81165)**

**RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES**

**LOT N° 12 ELECTRICITE CFO - CFA**

**ESTIMATION DU COUT DES TRAVAUX DU PRESENT LOT:**

L'estimation du coût des travaux (base) est de **75 000 € HT**.

**RESULTAT A L'OUVERTURE DES PLIS**

Le tableau suivant classe les offres. Il compare le prix estimé aux offres brutes, (avant contrôle) et les offres de chaque entreprise par rapport l'offre de l'entreprise la moins-disante.

A l'ouverture des plis, les résultats sont les suivants :

<b>Entreprise</b>	<b>Offre de base (en Euros HT)</b>	<b>Ecart Offre/Estimation</b>	<b>Ecart Offre/Moins-disant</b>
FG ELEC	48 870,76	-35%	
LAGREZE & LACROUX	49 422,43	-34%	1,1%
ENR	51 070,37	-32%	4,5%
S ELEC	81 739,00	9%	67,3%

**ANALYSE DES OFFRES**

**FG ELEC :**

L'entreprise respecte le cadre fourni au DPGF / DCE

X oui  non

L'entreprise respecte les exigences publiées dans l'avis d'appel public à la concurrence

X oui  non

**LAGREZE & LACROUX :**

L'entreprise respecte le cadre fourni au DPGF / DCE

X oui  non

L'entreprise respecte les exigences publiées dans l'avis d'appel public à la concurrence

X oui  non

**ENR :**

L'entreprise respecte le cadre fourni au DPGF / DCE

X oui  non

L'entreprise respecte les exigences publiées dans l'avis d'appel public à la concurrence

X oui  non

**S ELEC :**

L'entreprise respecte le cadre fourni au DPGF / DCE

X oui  non

**Maître de l'ouvrage : THEMELIA mandataire de la Communauté de Communes**  
**Causse**

**Opération : Construction D'un Groupe Scolaire Et Multi Accueil A Milhars (81165)**

**RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES**

L'entreprise respecte les exigences publiées dans l'avis d'appel public à la concurrence

X oui  non

**1- Critère « Prix »**

	Nombre de point	Commentaires / Erreurs constatées
FG ELEC	45	Offre cohérente Pas de changement de quantité
LAGREZE & LACROUX	44,5	Offre cohérente Pas de changement de quantité
ENR	43,1	Offre cohérente Poste 12.4.00 TABLEAU GENERAL BASSE TENSION : Manque 1 compteur de mesure
S ELEC	26,9	Le prix des postes 12.4.00 TGBT, 12.10.00 RESEAU DE TELEPHONIE ET INFORMATIQUE, 12.13.00 SONORISATION PPMS sont plus élevés d'au moins 50% par rapport au prix moyen Le prix du poste 12.7.00 APPAREILLAGES est plus élevé de 30% par rapport au prix moyen Poste 12.13.00 SONORISATION PPMS Un boîtier de commande a été rajouté
Commentaire global		

Y a-t-il eu des demandes d'informations complémentaires ?

oui X non

**2- Critère « Détail et cohérence du cadre de décomposition des prix »**

	Nombre de point	Commentaires / Erreurs constatées
FG ELEC	10	
LAGREZE & LACROUX	10	
ENR	10	
S ELEC	10	
<b>Commentaire global</b>	<b>Les devis des entreprises sont détaillés et sont cohérents par rapport au dpgf et au cctp</b>	

**3- Critère « technique »**

**Maître de l'ouvrage : THEMELIA mandataire de la Communauté de Communes du Cordais et du**

**Causse**

**Opération : Construction D'un Groupe Scolaire Et Multi Accueil A Milhars (81165)**

**RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES**

	Matériaux développement durable / 5 points	Performance technique / 10 points	Références / 5 points	Hygiène et sécurité du chantier / 5 points	Total / 25 points
FG ELEC	Matériel décrit dans le mémoire est satisfaisant	Les fiches techniques sont fournies La note descriptive pour la mise en œuvre des matériaux est satisfaisante et bien détaillée	Les références chantier sont cohérentes	Les mesures prévues par le candidat sont cohérentes et conforme à la demande	
Note candidat	5/5	10/10	5/5	5/5	25/25
LAGREZE & LACROUX	Matériel décrit dans le mémoire est satisfaisant	Les fiches techniques sont fournies La note descriptive pour la mise en œuvre des matériaux est satisfaisante et bien détaillée	Les références chantier sont cohérentes	Les mesures prévues par le candidat sont cohérentes et conforme à la demande	
Note candidat	5/5	10/10	5/5	5/5	25/25
ENR	Matériel décrit dans le mémoire est satisfaisant hormis le luminaire dans la salle de motricité qui doit être au minimum IK07	Les fiches techniques sont fournies Il n'y a pas de note descriptive pour la mise en œuvre des matériaux	Les références chantier sont cohérentes	Les mesures prévues par le candidat sont cohérentes et conforme à la demande	
Note candidat	5/5	5/10	5/5	5/5	20/25
S ELEC	Matériel décrit dans le mémoire est satisfaisant	Les fiches techniques sont fournies mais il en manque (pas de fiche pour les luminaires, interphonie...) Il n'y a pas de note descriptive pour la mise en œuvre des matériaux	Les références chantier sont cohérentes	Les mesures prévues par le candidat sont cohérentes et conforme à la demande	
Note candidat	5/5	10/10	5/5	5/5	25/25

#### 4- Critère « Délais d'exécution »

##### **FG ELEC : 20 points sur 20 points**

Les moyens humains et matériels sont décrits et cohérents pour le projet  
Planning cohérent et détaillé

##### **LAGREZE & LACROUX : 19 points sur 20 points**

Les moyens humains et matériels sont décrits et cohérents pour le projet  
Liste de tâches et de temps d'exécution mais ce n'est pas un planning

**Maître de l'ouvrage : THEMELIA mandataire de la Communauté de Communes**  
**Causse**

**Opération : Construction D'un Groupe Scolaire Et Multi Accueil A Milhars (81165)**

**RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES**

**ENR : 20 points sur 20 points**

Les moyens humains et matériels sont décrits et cohérents pour le projet  
Planning cohérent et détaillé

**S ELEC : 10 points sur 20 points**

Les moyens matériels sont décrits et cohérents pour le projet  
Les moyens humains ne sont pas décrits  
Planning manquant

**CONCLUSION**

Le classement des offres, après analyse, est :

Ordre	Entreprise	Note sur le prix	Note sur le détail et la cohérence du CDPGF	Note sur la valeur technique	Note sur le délai d'exécution	Total des notes des critères	Montant des offres
	Rappel de la notation	<b>45 points</b>	<b>10 points</b>	<b>25 points</b>	<b>20 points</b>	<b>Sur 100 points</b>	<b>€ HT</b>
1 -	FG ELEC	45	10,0	25,0	20	100	48 870,76
2 -	LAGREZE & LACROUX	44,5	10,0	25,0	19	98,5	49 422,43
3 -	ENR	43,1	10,0	20,0	20	98,1	51 070,37
4 -	S ELEC	26,9	10,0	20,0	10	81,9	81 739,00

Nous proposons au pouvoir adjudicateur de retenir l'entreprise FG ELEC pour le lot 12 ELECTRICITE CFO - CFA pour un montant de 48 870,76€ HT.

**Maître de l'ouvrage : THEMELIA mandataire de la Communauté de Communes**  
**Causse**

**Opération : Construction D'un Groupe Scolaire Et Multi Accueil A Milhars (81165)**

**RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES**

**LOT N° 13 CHAUFFAGE VENTILATION CLIMATISATION PLOMBERIE**

**ESTIMATION DU COUT DES TRAVAUX DU PRESENT LOT:**

L'estimation du coût des travaux (base) est de **165 000** € HT.

**RESULTAT A L'OUVERTURE DES PLIS**

Le tableau suivant classe les offres. Il compare le prix estimé aux offres brutes, (avant contrôle) et les offres de chaque entreprise par rapport l'offre de l'entreprise la moins-disante.

A l'ouverture des plis, les résultats sont les suivants :

<b>Entreprise</b>	<b>Offre de base (en Euros HT)</b>	<b>Ecart Offre/Estimation</b>	<b>Ecart Offre/Moins-disant</b>
ACF CHAPPERT	141 830,90	-14%	
ALBI CHAUFFAGE	145 207,50	-12%	2,4%
LAGREZE & LACROUX	165 110,36	0%	16,4%

**ANALYSE DES OFFRES**

**ACF CHAPPERT :**

L'entreprise respecte le cadre fourni au DPGF / DCE

X oui  non

L'entreprise respecte les exigences publiées dans l'avis d'appel public à la concurrence

X oui  non

**ALBI CHAUFFAGE :**

L'entreprise respecte le cadre fourni au DPGF / DCE

X oui  non

L'entreprise respecte les exigences publiées dans l'avis d'appel public à la concurrence

X oui  non

**LAGREZE & LACROUX :**

L'entreprise respecte le cadre fourni au DPGF / DCE

X oui  non

L'entreprise respecte les exigences publiées dans l'avis d'appel public à la concurrence

X oui  non

**Maître de l'ouvrage : THEMELIA mandataire de la Communauté de Communes**  
**Causse**

**Opération : Construction D'un Groupe Scolaire Et Multi Accueil A Milhars (81165)**

**RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES**

**1- Critère « Prix »**

	Nombre de point	Commentaires / Erreurs constatées
ACF CHAPPERT	45	
ALBI CHAUFFAGE	44	
LAGREZE & LACROUX	38,7	
<b>Commentaire global</b>	Offre cohérente Quelques quantités ajustées	

Y a-t-il eu des demandes d'informations complémentaires ?

oui  non

**2- Critère « Détail et cohérence du cadre de décomposition des prix »**

	Nombre de point	Commentaires / Erreurs constatées
ACF CHAPPERT	10	
ALBI CHAUFFAGE	10	
LAGREZE & LACROUX	10	
<b>Commentaire global</b>	<b>Les devis des entreprises sont détaillés et sont cohérents par rapport au dpjf et au cctp</b>	

**3- Critère « technique »**

	Matériaux développement durable / 5 points	Performance technique / 10 points	Références / 5 points	Hygiène et sécurité du chantier / 5 points	Total / 25 points
ACF CHAPPERT	Matériel décrit dans le mémoire satisfaisant	Les fiches techniques sont fournies La note descriptive pour la mise en œuvre des matériaux est satisfaisante et bien détaillée	Les références chantier sont cohérentes	Les mesures prévues par le candidat sont cohérentes et conforme à la demande	
<b>Note candidat</b>	5/5	10/10	5/5	5/5	25/25
ALBI CHAUFFAGE	Matériel décrit dans le mémoire satisfaisant	Les fiches techniques sont fournies La note descriptive pour la mise en œuvre des matériaux est satisfaisante et bien détaillée	Les références chantier sont cohérentes	Les mesures prévues par le candidat sont cohérentes et conforme à la demande	
<b>Note candidat</b>	5/5	10/10	5/5	5/5	25/25

**Maître de l'ouvrage : THEMELIA mandataire de la Communauté de Communes**  
**Causse**

**Opération : Construction D'un Groupe Scolaire Et Multi Accueil A Milhars (81165)**

**RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES**

LAGREZE & LACROUX	Matériel décrit dans le mémoire satisfaisant	Les fiches techniques sont fournies La note descriptive pour la mise en œuvre des matériaux est satisfaisante et bien détaillée	Les références chantier sont cohérentes	Les mesures prévues par le candidat sont cohérentes et conforme à la demande	
Note candidat	5/5	10/10	5/5	5/5	25/25

**4- Critère « Délais d'exécution »**

**ACF CHAPPERT : 20 points sur 20 points**

Les moyens humains et matériels sont décrits et cohérents pour le projet  
Planning cohérent et détaillé

**ALBI CHAUFFAGE : 20 points sur 20 points**

Les moyens humains et matériels sont décrits et cohérents pour le projet  
Planning cohérent et détaillé

**LAGREZE & LACROUX : 20 points sur 20 points**

Les moyens humains et matériels sont décrits et cohérents pour le projet  
Liste de temps par tâche avec le nombre de personne affecté

**CONCLUSION**

Le classement des offres, après analyse, est :

Ordre	Entreprise	Note sur le prix	Note sur le détail et la cohérence du CDPGF	Note sur la valeur technique	Note sur le délai d'exécution	Total des notes des critères	Montant des offres
	Rappel de la notation	45 points	10 points	25 points	20 points	Sur 100 points	€ HT
1 -	ACF CHAPPERT	45	10,0	25,0	20	100,00	141 830,90
2 -	ALBI CHAUFFAGE	44	10,0	25,0	20	99,00	145 207,50
3 -	LAGREZE & LACROUX	38,7	10,0	25,0	20	93,70	165 110,36

**RESULTAT APRES NEGOCIATION**

Entreprise	Offre de base (en Euros HT)	Offre après négociation (en Euros HT)	Note du critère prix après négociation
ACF CHAPPERT	141 830,90	141 830,90	45
ALBI CHAUFFAGE	145 207,50	144 131,50	44,28
LAGREZE & LACROUX	165 110,36	149 778,89	42,61

**Maître de l'ouvrage : THEMELIA mandataire de la Communauté de Communes**  
Causse

**Opération : Construction D'un Groupe Scolaire Et Multi Accueil A Milhars (81165)**

**RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES**

**CONCLUSION APRÈS NÉGOCIATION**

Le classement des offres, après analyse, est :

Ordre	Entreprise	Note sur le prix	Note sur le détail et la cohérence du CDPGF	Note sur la valeur technique	Note sur le délai d'exécution	Total des notes des critères	Montant des offres
	Rappel de la notation	<b>45 points</b>	<b>10 points</b>	<b>25 points</b>	<b>20 points</b>	<b>Sur 100 points</b>	<b>€ HT</b>
<b>1 -</b>	ACF CHAPPERT	45	10,0	25,0	20	100,00	141 830,90
<b>2 -</b>	ALBI CHAUFFAGE	44,28	10,0	25,0	20	99,28	144 131,50
<b>3 -</b>	LAGREZE & LACROUX	42,61	10,0	25,0	20	97,61	149 778,89

Nous proposons au pouvoir adjudicateur de retenir l'entreprise ACF CHAPPERT pour le lot 13 CHAUFFAGE VENTILATION CLIMATISATION PLOMBERIE pour un montant de 141 830,90€ HT.

**Maître de l'ouvrage : THEMELIA mandataire de la Communauté de Communes**  
**Causse**

**Opération : Construction D'un Groupe Scolaire Et Multi Accueil A Milhars (81165)**

**RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES**

**LOT N° 14 ESPACES VERTS**

**ESTIMATION DU COUT DES TRAVAUX DU PRESENT LOT:**

L'estimation du coût des travaux (base) est de **20 000 € HT**.

**RESULTAT A L'OUVERTURE DES PLIS**

Le tableau suivant classe les offres. Il compare le prix estimé aux offres brutes, (avant contrôle) et les offres de chaque entreprise par rapport l'offre de l'entreprise la moins-disante.

A l'ouverture des plis, les résultats sont les suivants :

<b>Entreprise</b>	<b>Offre de base (en Euros HT)</b>	<b>Ecart Offre/Estimation</b>	<b>Ecart Offre/Moins-disant</b>
ESPACES VERT MASSOL	35 287,60 €	+76,4 %	-

**ANALYSE DES OFFRES**

**ESPACES VERT MASSOL**

L'entreprise respecte le cadre fourni au DPGF / DCE

X oui  non

L'entreprise respecte les exigences publiées dans l'avis d'appel public à la concurrence

X oui  non

**1- Critère « Prix »**

	Nombre de point	Commentaires / Erreurs constatées
ESPACES VERT MASSOL	45,0	
Commentaire global		

Y a-t-il eu des demandes d'informations complémentaires ?

oui X non

**2- Critère « Détail et cohérence du cadre de décomposition des prix »**

	Nombre de point	Commentaires / Erreurs constatées
ESPACES VERT MASSOL	10	Le niveau de détail et de cohérence des prix unitaires au regard du cdpgf et du cctp est complet et cohérent

**Maître de l'ouvrage : THEMELIA mandataire de la Communauté de Communes**  
**Causse**

**Opération : Construction D'un Groupe Scolaire Et Multi Accueil A Milhars (81165)**

**RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES**

**3- Critère « technique »**

	Matériaux développement durable / 5 points	Performance technique / 10 points	Références / 5 points	Hygiène et sécurité du chantier / 5 points	Total / 25 points
ESPACES VERT MASSOL	La provenance des matériaux est indiquée. Les mesures contre les nuisances du chantier sont également abordées	Les fiches techniques des produits du CCTP sont fournies et satisfaisantes	L'entreprise donne les photos de 2 chantiers sans indiquer le montant ni le nom	Les mesures d'hygiène et de sécurité du chantier sont détaillées sommairement.	
Note candidat	5 / 5	10 / 10	1 / 5	2 / 5	18 / 25

**4- Critère « Délais d'exécution »**

**ESPACES VERT MASSOL : 12 points sur 20 points**

Pas de planning ni délai

Les moyens matériels sont détaillés et satisfaisants.

**CONCLUSION**

Le classement des offres, après analyse, est :

Ordre	Entreprise	Note sur le prix	Note sur le détail et la cohérence du CDPGF	Note sur la valeur technique	Note sur le délai d'exécution	Total des notes des critères	Montant des offres
	Rappel de la notation	<b>45 points</b>	<b>10 points</b>	<b>25 points</b>	<b>20 points</b>	<b>Sur 100 points</b>	<b>€ HT</b>
1 -	<b>ESPACES VERT MASSOL</b>	45,0	10,0	18,0	12,0	85,0	35 287,60 €

**RESULTAT APRES NEGOCIATION**

Entreprise	Offre de base (en Euros HT)	Offre après négociation (en Euros HT)	Note du critère prix après négociation
<b>ESPACES VERT MASSOL</b>	35 287,60 €	34 708,00 €	45,00

**Maître de l'ouvrage : THEMELIA mandataire de la Communauté de Communes**  
**Causse**

**Opération : Construction D'un Groupe Scolaire Et Multi Accueil A Milhars (81165)**

**RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES**

**CONCLUSION APRÈS NÉGOCIATION**

Le classement des offres, après analyse, est :

Ordre	Entreprise	Note sur le prix	Note sur le détail et la cohérence du CDPGF	Note sur la valeur technique	Note sur le délai d'exécution	Total des notes des critères	Offre après négociation
	Rappel de la notation	<b>45 points</b>	<b>10 points</b>	<b>25 points</b>	<b>20 points</b>	<b>Sur 100 points</b>	<b>€ HT</b>
<b>1 -</b>	<b>ESPACES VERT MASSOL</b>	45,0	10,0	18,0	12,0	85,0	34 708,00 €

Nous proposons au pouvoir adjudicateur de retenir l'entreprise ESPACES VERT MASSOL pour le lot 14 ESPACES VERT pour un montant de 34 708,00 € HT.

**Maître de l'ouvrage : THEMELIA mandataire de la Communauté de Communes**  
**Causse**

**Opération : Construction D'un Groupe Scolaire Et Multi Accueil A Milhars (81165)**

**RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES**

**SYNTHESE DES OFFRES ECONOMIQUEMENT LES PLUS AVANTAGEUSES**  
**POUR CHACUN DES LOTS**

<b>Lot</b>	<b>Entreprise</b>	<b>Montant de base en € HT</b>
1- VRD	INNOV TP	70 262,65 €
2- GROS OEUVRE	SARL PMA	165 000,00 €
3- ENDUIT	LA FAÇADE GARONNAISE	11 725,69 €
4- CHARPENTE COUVERTURE ZINGUERIE	SARL ETS BLATGÉ	88 982,20 €
5- MENUISERIES ALU	GAYREL SAS	55 413,00 €
6- SERRURERIE	B.P.S.I	29 333,50 €
7- PLÂTRERIE FX PLAFONDS	TRUJILLO	89 998,00 €
8- MENUISERIES INTÉRIEURES	SASU MENUISERIE CABANEL	58 177,20 €
9- REVÊTEMENT DE SOL SOUPLE	REY SOL CONFORT	19 573,72 €
10- REVÊTEMENT DE SOLS DURS - FAIENCE	A.J.C	19 550,93 €
11- PEINTURE	SARL LACOMBE	14 532,79 €
12- ÉLECTRICITÉ	FGELEC	48 870,76€
13- CHAUFFAGE VENTILATION PLOMBERIE	ACF CHAPPERT	141 830,90€
14- ESPACES VERTS	ESPACES VERT MASSOL	34 708,00 €
	<b>Total</b>	<b>847 959,34 € HT</b>
	<b>Rappel estimation du maître d'œuvre</b>	<b>911 000,00 € HT</b>
	<b>Ecart total / estimation</b>	<b>- 7,5 %</b>